



Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

# Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

## RAPPORT DU PRESIDENT

### Service d'assainissement

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

### Exercice 2016

(Application des articles L2224-5 et D2224-1 du CGCT relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

Rédigé Le 12 juin 2017

Le Président du SIAVO  
  
Lionel FOURNIER

## 1. PRESENTATION DU SYNDICAT

Le SIAVO regroupe les communes d'AMNEVILLE, CLOUANGE, GANDRANGE, MONDELANGE, MOYEUVE GRANDE, MOYEUVE PETITE, RICHEMONT, ROMBAS, ROSSELANGE, UCKANGE, VITRY SUR ORNE.

Il assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur la totalité du périmètre Syndical.

En ce qui concerne le traitement de la pollution, Le SIAVO n'exécute pas lui-même le service, il l'a confié au moyen d'un contrat d'affermage à VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux - qui exploite le collecteur de transport et la station d'épuration de Richemont. Le contrat a pris effet le 1er janvier 2000 pour une durée de 15 ans, un avenant a été signé en 2011 pour une prolongation de ce contrat jusqu'au 31 décembre 2019.

Depuis le 1 janvier 2011, le SIAVO a pris la compétence collecte « eaux usées » et « eaux pluviales » sur l'ensemble des communes du Syndicat avec transfert de la totalité des contrats d'affermage.

Depuis le 1 novembre 2011, Amnéville, Rosselange et Moyeuve-Petite sont également couvertes par un contrat de DSP qui a été élargi en 2013 à la commune de Gandrange. La commune de Vitry/Orne sera intégrée à ce contrat en octobre 2015. Le SIAVO dispose de 7 contrats de Délégation de Service Public en 2015.

Rappel des Contrats de Délégation de Service Public

*Contrat N° H1121 - Déléataire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux*

*Date de début : 02/11/2011      Date de fin : 31/12/2018*

*Périmètre : Amnéville les Thermes, Clouange, Gandrange, Moyeuve Petite, Richemont, Rosselange, Vitry sur Orne*

*Contrat N° H1091 - Déléataire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux*

*Date de début : 01/01/2008      Date de fin : 31/12/2017*

*Périmètre : Rombas*

*Contrat N° H1061 - Déléataire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux*

*Date de début : 29/08/2009      Date de fin : 28/08/2018*

*Périmètre : Mondelange*

*Contrat N° ZH241 - Déléataire : Société Mosellane des eaux*

*Date de début : 01/01/2006      Date de fin : 31/12/2017*

*Périmètre : Uckange*

*Contrat N° H1021 - Déléataire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux*

*Date de début : 30/03/2008      Date de fin : 29/03/2028*

*Périmètre : Moyeuve grande*

*Contrat N° H1171 - Déléataire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux*

*Date de début : 01/01/2000      Date de fin : 31/12/2019*

*Périmètre : Station d'épuration de Richemont*

## 2. LE PATRIMOINE DU SIAVO

### 2.1 Le réseau d'assainissement et les ouvrages

L'émissaire intercommunal du SIAVO qui relie les communes à la station d'épuration est constitué de trois collecteurs principaux avec **35 km** de canalisation au total :

- le plus important longe l'Orne de MOYEUVE-GRANDE jusqu'à la station,
- le deuxième est issu d'UCKANGE et de RICHEMONT c'est le collecteur Nord,
- le troisième capte les effluents d'AMNEVILLE et de MONDELANGE c'est le collecteur Sud.

Les réseaux communaux représentent environ **320 km** de canalisations avec un certain nombre d'ouvrages spéciaux :

COMMUNES	Nombre d'habitants desservis	Nombre d'abonnés	Km de canalisation
AMNEVILLE	10 292	4 125	43
CLOUANGE	3 848	1 737	15
GANDRANGE	2 878	1 229	28
MONDELANGE	6 017	2 617	35
MOYEUVE GRDE	7 982	3 198	55
MOYEUVE PETITE	483	177	5
RICHEMONT	1 898	867	18
ROMBAS	10 127	3 847	49
ROSSELANGE	2 912	1 017	10
UCKANGE	6 373	1 830	43
VITRY SUR ORNE	3 029	1 279	21
CANALISATIONS SIAVO	-	-	35
<b>TOTAL SIAVO</b>	<b>55 839</b>	<b>21 923</b>	<b>357</b>

Les ouvrages et équipements sont décrits en détail au chapitre 7.3.2. « Inventaire des biens ». (Détail par commune en annexe)

### 2.2 L'usine de dépollution

Située à RICHEMONT, elle offre une capacité de traitement de 70 000 équivalents-habitants et bénéficie d'une autorisation préfectorale délivrée en janvier 1998. Avec environ de 56 000 eq/habitants desservis, il reste encore une marge de 14 000 eqha soit 25% de réserve de capacité.

Capacité maxi	= 70 000 Eh
Population raccordée en 2016	= 55 839 Eh
Pollution industrielle	= 2 900 Eh
Charge hydraulique moyenne en 2016	= 21301 m <sup>3</sup> /j
Charge organique moyenne en 2016	= 999 kg/j
Volume collecté entrant en 2016	= 7 796 332 m <sup>3</sup>
Volume traité en 2016	= 7 702 280 m <sup>3</sup>
Assiette de la redevance en 2016	= 2 453 094 m <sup>3</sup>

Données de la STEP	capacités nominales		2012	2013	2014	2015	2016
	Capacité maxi	70 000	Eh	70 000	70 000	70 000	70 000
Population raccordée		Eh	56 821	56 516	56 465	55 839	<b>55 839</b>
abonnés		ab	20 565	21 245	21 121	21 639	<b>21 923</b>
Charge hydraulique de référence	15 200	m3/j	15 200	15 200	15 200	15 200	<b>15 200</b>
Charge hydraulique maxi	43 200	m3/j	42 294	40 979	34 799	43 858	<b>53 863</b>
Charge hydraulique moyenne journalière	-	m3/j	16 447	19 500	18 243	17 296	<b>21 301</b>
Capacité épuratoire maxi (DBO5)	4 200	kg/j	4 200	4 200	4 200	4 200	<b>4 200</b>
Charge organique entrante (DBO5)		kg/j	1 368	1 305	1 421	1 185	<b>999</b>
Charge annuelle entrante		eh	22 800	21 750	23 683	19 750	<b>16 655</b>
Assiette de la redevance	-	m3	2 521 982	2 487 774	2 626 614	2 612 604	<b>2 453 094</b>
Volume entrant à la STEP	-	m3	6 019 598	7 117 359	6 658 575	6 312 956	<b>7 796 332</b>
Volume traité à la STEP	-	m3	6 014 520	6 264 492	6 115 862	6 137 139	<b>7 702 280</b>
Taux de dilution	160	%	238	252	233	235	<b>314</b>

### Paramètres des rejets fixés par l'arrêté préfectoral du 21 janvier 1998

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
DBO5 - Demande Biologique en Oxygène à 5 jours	25 mg/l	90%
DCO – Demande Chimique en Oxygène	100mg/l	75%
MES - matières en suspension	30 mg/l	-
NGL – azote global	15 mg/l	70%
PT - Phosphore total	2 mg/l	80%

### Conformité des performances des équipements d'épuration [P254.3]

Cet indicateur [P254.3], calculé, à partir de l'exercice 2012, sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (CNF) selon les dispositions du décret, est défini dans le tableau suivant

Performance globale du service (%)	2012	2013	2014	2015	2016
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	99	99	80	86	92

### Conformité des rejets d'épuration

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en domaine de traitement garanti (CNF) ou non.

Performance globale du service (%)	2012	2013	2014	2015	2016
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	99	99	80	86	92

### Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH le calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juillet 2015.

	2012	2013	2014	2015	2016
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	0	0	0

## 3. TRAVAUX REALISES EN 2016 PAR LE SIAVO

Les travaux réalisés sont détaillés par opérations et par commune en annexe.

## 4. L'ACTIVITE CLIENTELE

### 4.1 L'activité clientèle

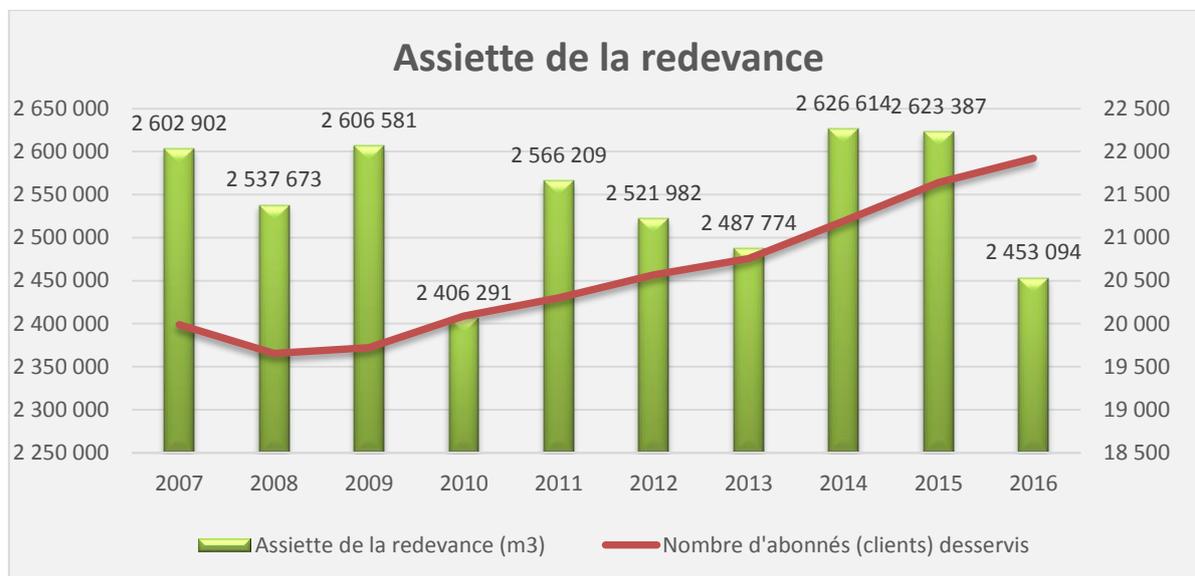
Le nombre d'abonnés (clients), le volume de l'assiette de la redevance et la population desservie du service d'assainissement collectif [D 201.0] au 31 décembre figurent au tableau suivant :

<b>AMNEVILLE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3 379	3 460	3 543	3 618	4 056	4 125	1,70%
Assiette de la redevance (m3)	728 658	743 946	733 702	882 081	826 862	709 598	-14,18%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 208	10 181	10 167	10 149	10 292	10 292	0,00%
<b>CLOUANGE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 659	1 692	1 680	1 707	1 707	1 737	1,76%
Assiette de la redevance (m3)	169 932	162 844	159 460	163 710	177 316	159 451	-10,08%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 933	3 940	3 933	3 915	3 848	3 848	0,00%
<b>GANDRANGE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 143	1 153	1 157	1 154	1 154	1 229	6,50%
Assiette de la redevance (m3)	119 641	109 556	106 548	107 844	114 395	112 607	-1,56%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 776	2 890	2 935	2 961	2 878	2 878	0,00%
<b>MONDELANGE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	2 505	2 532	2 541	2 590	2 590	2 617	1,04%
Assiette de la redevance (m3)	248 144	246 523	235 852	234 262	240 052	227 113	-5,39%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 950	6 017	6 065	6 116	6 017	6 017	0,00%
<b>MOYEUVE GRANDE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3 099	3 125	3 149	3 146	3 171	3 198	0,85%
Assiette de la redevance (m3)	312 175	312 268	294 230	302 128	306 080	305 696	-0,13%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	8 217	8 217	8 038	8 070	7 982	7 982	0,00%

<b>MOYEUVERE PETITE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	179	179	179	181	180	177	-1,67%
Assiette de la redevance (m3)	19 590	16 953	17 621	21 983	18 117	18 230	0,62%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	517	517	515	510	483	483	0,00%
<b>RICHEMONT</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	755	772	797	788	815	815	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	82429	92104	81099	77 091	82 240	78 244	-4,86%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1949	1974	1999	1 965	1 938	1 908	-1,55%
<b>ROMBAS</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3 715	3 759	3 761	3 820	3 820	3 847	0,71%
Assiette de la redevance (m3)	377 157	382 447	377 833	374 649	390 812	366 732	-6,16%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 249	10 104	10 045	10 149	10 127	10 127	0,00%
<b>ROSSELANGE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	970	974	1 007	1 029	1 029	1 017	-1,17%
Assiette de la redevance (m3)	115 455	112 761	115 928	108 758	111 768	110 986	-0,70%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 984	2 962	2 931	2 901	2 912	2 912	0,00%
<b>UCKANGE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 653	1 666	1 732	1 775	1 824	1 830	0,33%
Assiette de la redevance (m3)	268 867	239 530	256 026	232 977	237 601	244 673	2,98%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	7 436	7 197	6 979	6 760	6 373	6 373	0,00%
<b>VITRY SUR ORNE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 225	1 228	1 221	1 286	1 286	1 279	-0,54%
Assiette de la redevance (m3)	114 050	114 055	113 483	115 982	122 140	117 129	-4,10%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 805	2 887	2 943	2 996	3 029	3 029	0,00%
<b>TOTAL SIAVO</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre d'abonnés (clients) desservis	20 300	20 566	20 758	21 121	21 639	21924	2,45%

Assiette de la redevance (m3)	2 566 209	2 521 982	2 487 774	2 626 614	2 623 387	2 453 094	5,45%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	57 049	56 821	56 516	56 465	55 839	55 839	-1,20%

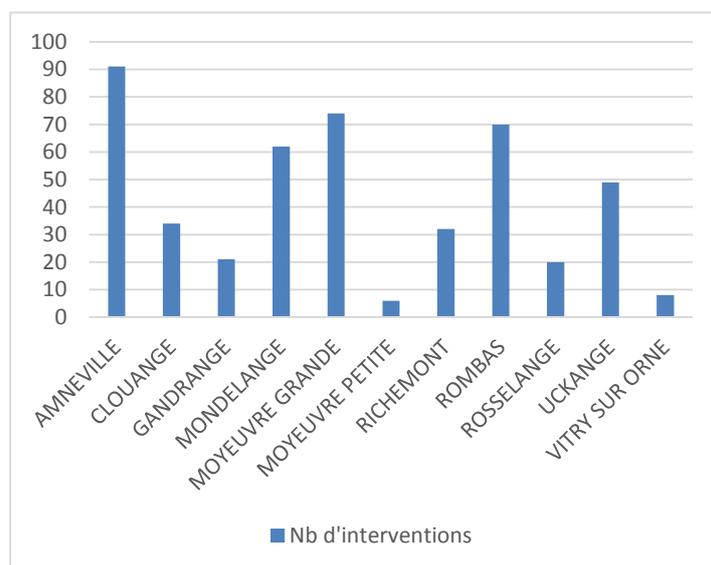
La base de calcul du nombre d'habitants desservi a été adaptée conformément au décret N°2008-1477 du 30 décembre 2008 à partir de l'exercice 2009.



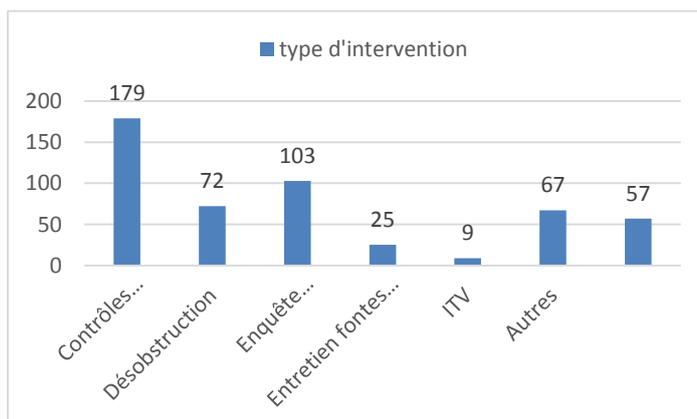
Les principaux indicateurs de la gestion clientèle sont les suivants pour 2016 :

COMMUNES	Nb d'interventions recensées au SIAVO en 2016
AMNEVILLE	91
CLOUANGE	34
GANDRANGE	21
MONDELANGE	62
MOYEUVE GRDE	74
MOYEUVE PETITE	6
RICHEMONT	32
ROMBAS	70
ROSSELANGE	20
UCKANGE	49
VITRY SUR ORNE	8
<b>TOTAL</b>	<b>467</b>

Taux moyen d'intervention par jour = 2.00



Contrôles collecteurs et branchements	179
Désobstruction	72
Enquête technique	103
Entretien fontes de voirie	25
ITV	9
Autres	67
Dont interventions en domaine privé	57



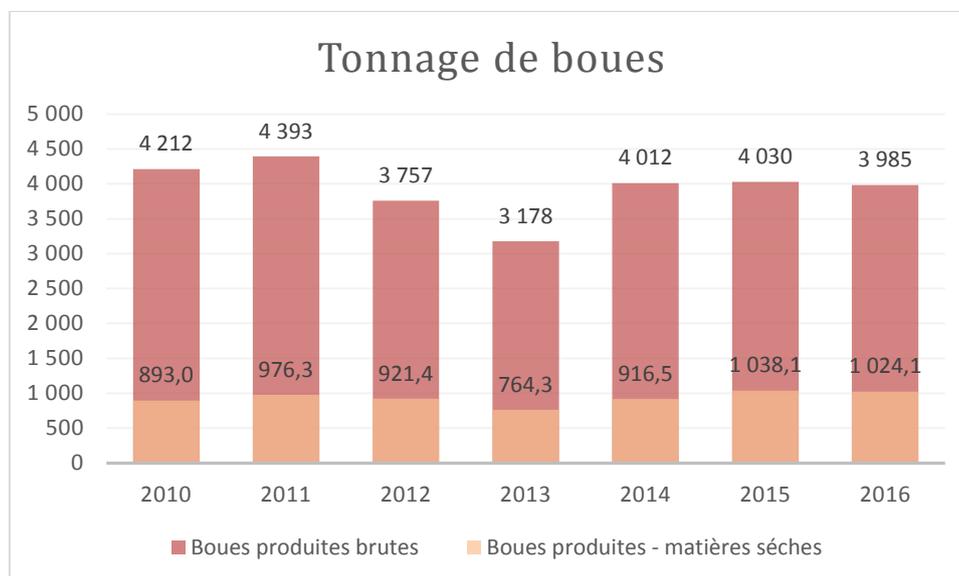
Le bilan annuel global pour l'année 2016 fait état d'un taux d'intervention quotidien du délégataire sur le territoire du SIAVO de 2 interventions / jour.  
Nous constatons également que 12 % des interventions concernent des problèmes d'ordre privé qui ne sont pas à la charge du délégataire.

## 5. QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION

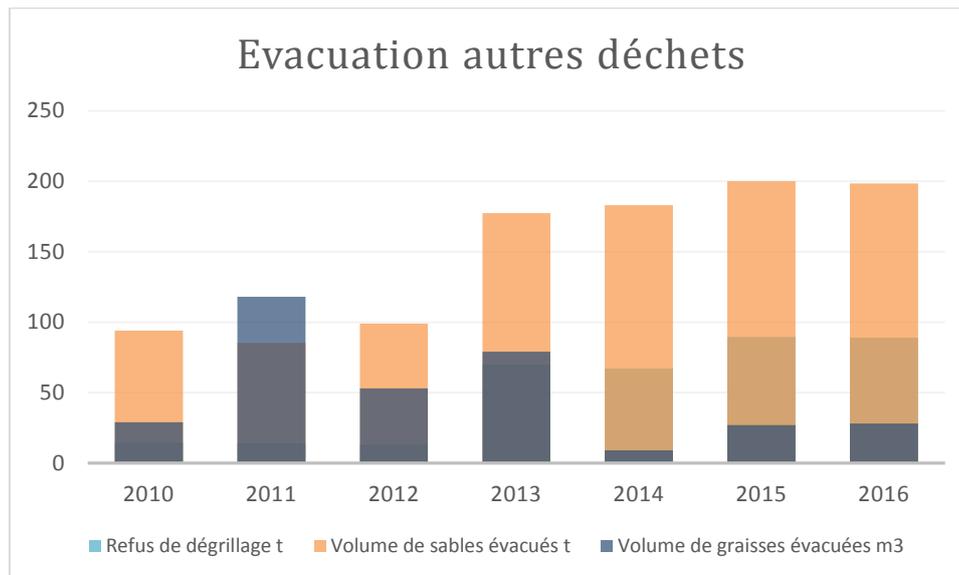
Cet indicateur [P203.0] permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

Tonnages de boues	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boues produites brutes	4 393	3 757	3 178	4 012	4 030	3 985
Boues produites (sortie déshydratation au cours de l'exercice) – matières sèches	976,3	928,8	764,3	916,5	1 038,1	1 024,1
Siccité	22%	25%	24%	23%	26%	26%

Mises à part les boues évacuées en compostage sans transit dans la serre qui sont pesées sur le site de compostage, les quantités de boues produites sont celles mesurées en sortie de l'unité de déshydratation des boues par filtre presse. Elles ont été calculées sur la base du nombre de pressées réalisées, d'une évaluation (réalisée en fin d'exercice) de la masse unitaire de boues produites par pressée effectuée et des mesures quotidiennes de siccité des gâteaux.



Evacuation des autres déchets		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Refus de dégrillage	t	14	13	70	67	89,5	89
Volume de sables évacués	t	85,5	99	177,5	183	200	198,5
Volume de graisses évacuées	m3	118	53	79	9	27	28



## 6. LE PRIX DU SERVICE

### 6.1 La tarification

La collectivité fixe les éléments de tarification du service, à l'exception des taxes et redevances, qui relèvent des prérogatives des agences de l'eau et de l'Etat.

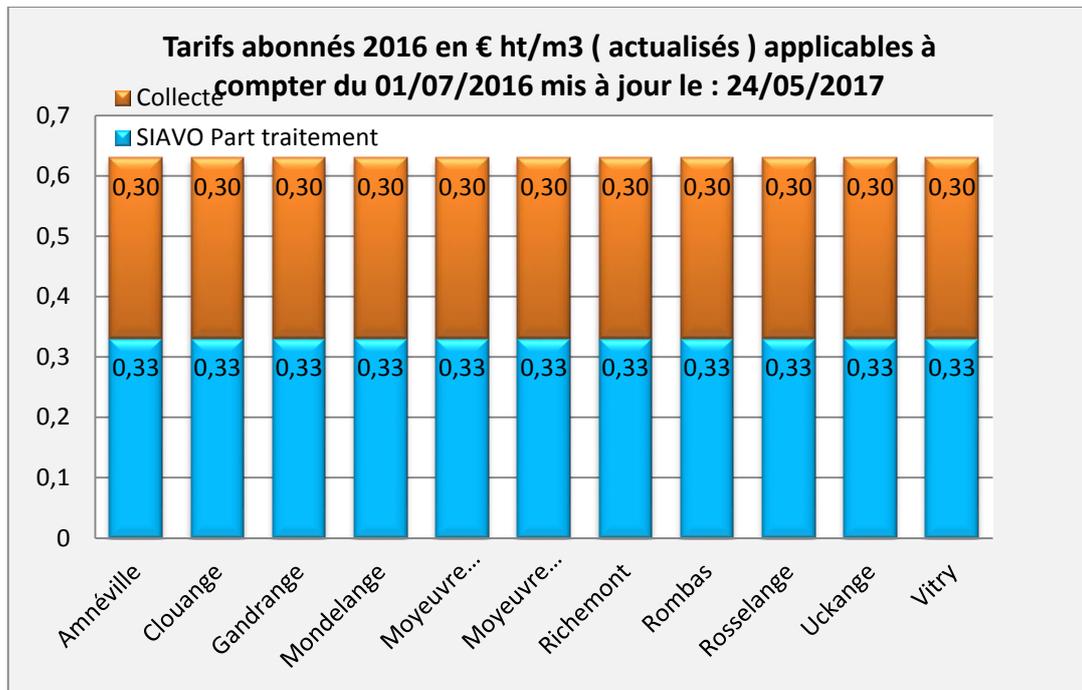
Le service d'assainissement collectif est facturé par l'intermédiaire de la facture d'eau, sauf en l'absence d'abonnement au service d'eau.

Une facture par commune est présentée en annexe.

A titre indicatif sur la commune de ROMBAS, l'évolution du prix du service de l'assainissement collectif (D204.0 / redevances comprises, mais hors eau) par m<sup>3</sup> et pour 120 m<sup>3</sup>, au 1<sup>er</sup> janvier est la suivante :

ROMBAS	m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2017	Montant au 01/01/2016	Montant au 01/01/2017	N/N-1
<b>Collecte et dépollution des eaux usées</b>			<b>194,08</b>	<b>192,35</b>	<b>-0,89%</b>
<b>Part délégataire</b>			<b>118,48</b>	<b>116,75</b>	<b>-1,46%</b>
Abonnement			8,16	8,04	-1,47%
Consommation	120	0,9059	110,32	108,71	-1,46%
<b>Part collectivité(s)</b>			<b>75,60</b>	<b>75,60</b>	<b>0,00%</b>
Consommation	120	0,6300	75,60	75,60	0,00%
<b>Organismes publics et TVA</b>			<b>50,16</b>	<b>49,99</b>	<b>-0,34%</b>
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2330	27,96	27,96	0,00%
TVA			22,20	22,03	-0,77%
<b>TOTAL € TTC</b>			<b>244,24</b>	<b>242,34</b>	<b>-0,78%</b>

Tarifs abonnés du service de l'assainissement en 2016 applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2016 par délibération du Conseil Syndical du SIAVO en date du 28 juin 2016 (en annexe)

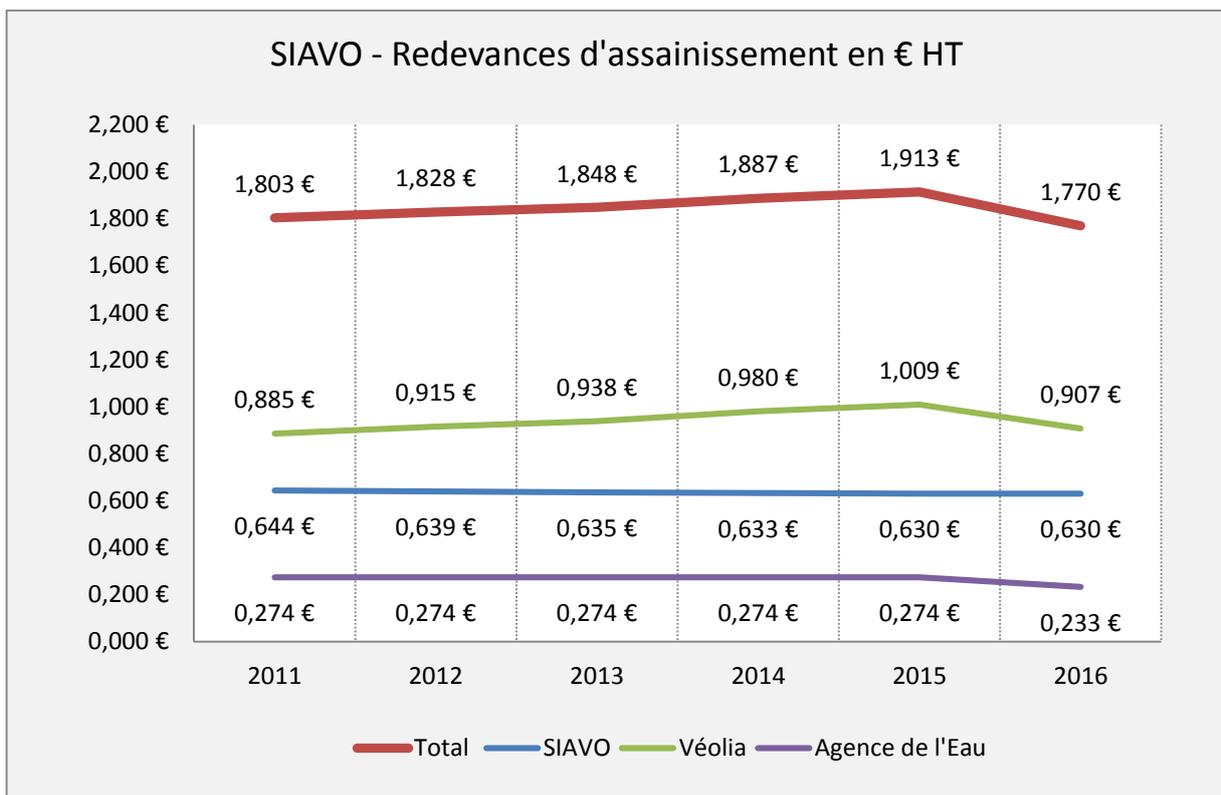


Le graphique ci-dessous représente l'évolution du prix du service de l'assainissement sur le périmètre du Syndicat entre 2011 et 2016, qui comprend les redevances du SIAVO, du délégataire et de l'Agence de l'eau.

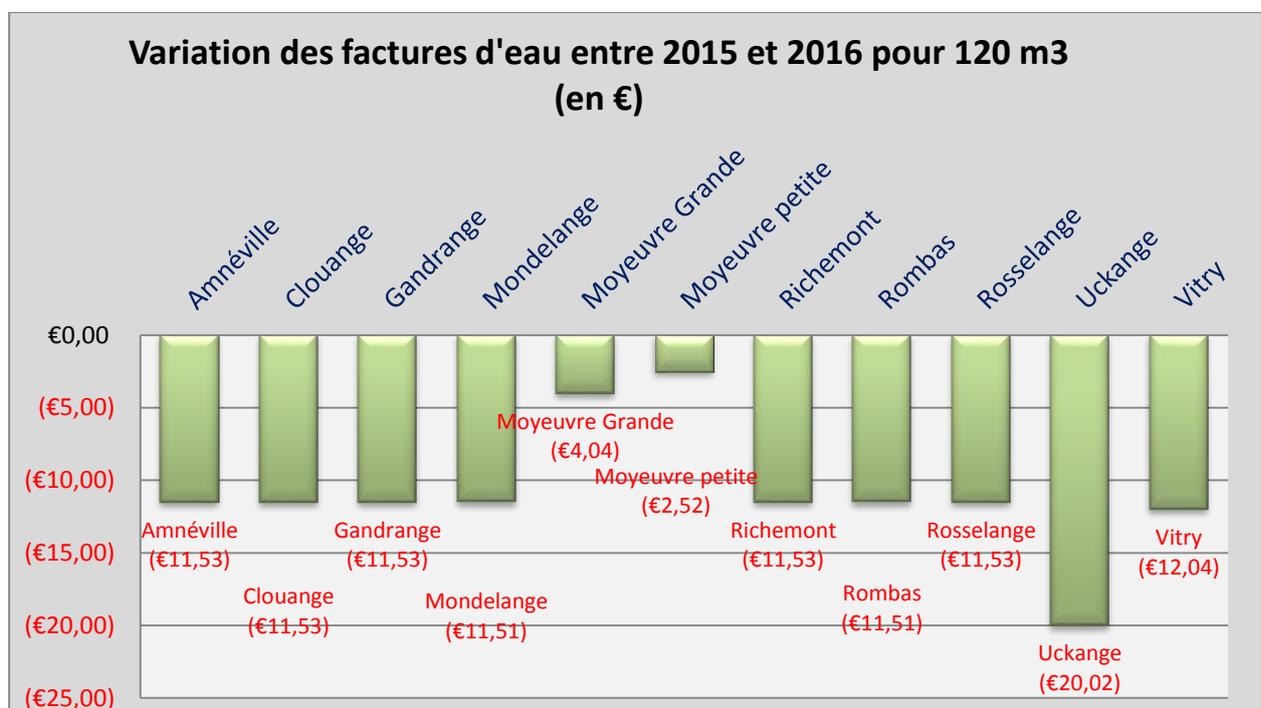
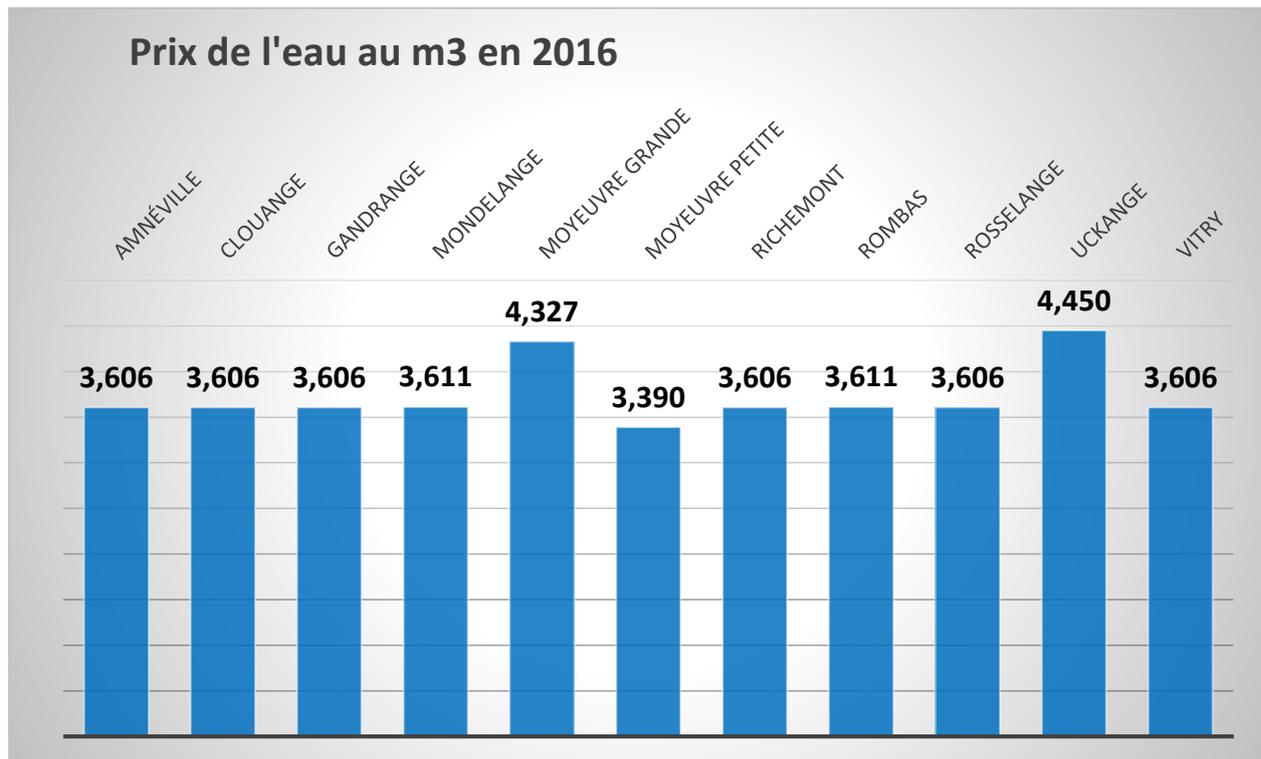
A noter que les prix du SIAVO ont baissé en moyenne de 2 % entre 2011 et 2016 (*hors inflation*).

Pour l'année 2016, on constate une baisse de 10% de la part du délégataire. Cette baisse est significative en raison des indices de révision des prix ( énergie, transports...)

Le prix global de l'assainissement passe de 1.913 € en 2015 à 1.770 € en 2016, soit une baisse significative de 7.5 % sur l'ensemble des redevances.



Prix de l'eau en 2016 sur le périmètre du SIAVO comprenant la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que les taxes et redevances des organismes publics .



Le prix moyen de l'eau est de **3.73 €/m3** en 2016 soit une baisse de 2.37 % par rapport à l'année précédente (3.82 €/m3), ce qui est du en grande partie par la baisse du prix de l'assainissement sur le périmètre Syndical.

## 7. LA GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### 7.1 Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation (CARE)

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges sont présentées en annexe V du rapport du délégataire.

Synthèse 2016 du CARE en euros (le détail par commune figure en annexe):

<b>LIBELLE</b>	Amneville-Clouange- Moyeuve P- Richemont- Rosselange- Gandrange- Vitry/Orne	Moyeuve Grande	Mondelange	Rombas	Uckange	SIAVO
<b>PRODUITS</b>	869 816	337 745	164 485	301 609	252 982	2 855 177
<b>CHARGES</b>	803 860	249 840	114 973	233 360	214 538	2 987 681
<b>RESULTAT 2016 (après impôts /sociétés)</b>	43 975	58 606	33 009	45 502	25 631	<b>-132 503</b>
<b>RESULTAT 2015 (après impôts /sociétés)</b>	43 975	65 407	28 610	68 258	42 388	165 864
<b>Ecart en euros</b>	<b>0</b>	<b>-6 801</b>	<b>4 399</b>	<b>-22 756</b>	<b>-16 757</b>	<b>-298 367</b>
<b>en %</b>	0,00%	-10,40%	15,38%	-33,34%	-39,53%	-179,89%

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006 Référence: H1171

## 7.2 Etat détaillé des produits SIAVO

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE du SIAVO.

**Collectivité: H1171 - SIAVO ASST**

**Assainissement**

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	2 162 283	1 740 937	-19,49 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	2 333 545	1 965 687	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 171 262	- 224 750	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	439 769	435 153	-1,05 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	439 769	435 153	
<b>Exploitation du service</b>	<b>2 602 052</b>	<b>2 176 090</b>	<b>-16,37 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	828 618	672 237	-18,87 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	876 085	767 955	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 47 467	- 95 718	
Redevance Modernisation réseau	- 159	4 253	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	- 159	1 899	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	0	2 354	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>828 459</b>	<b>676 490</b>	<b>-18,34 %</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>- 7 155</b>	<b>2 598</b>	<b>NS</b>

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

13/03/17

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

## 7.3 Le patrimoine du service

### 7.3.1 Variation du patrimoine immobilier

Cet état retrace les opérations d'acquisitions, de cessions ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

### 7.3.2 Inventaire des biens

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la **FP2E**. Les biens propres de la société y figurant sont ceux, conformément au décret, expressément désignés au contrat comme biens de reprise.

Usine de dépollution	Capacité épuration (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
STEP de Richemont	4 200	70 000	43 200	Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
-----------------------------------	------	----------------------------	---------------

#### Amnéville

Poste de refoulement : ALDI	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement : BOIS de COULANGE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement : BOULODROME	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : COLONIE aux BOIS	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : CURE THERMALE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : ECOLES	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : EP IMAX	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement : EP CHATEAU de MERTEN	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement : EU IMAX	Refoulement	10	Bien de retour
Poste de refoulement : EU CHATEAU de MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : OUEST MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : HAUTS FOURNEAUX	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement : JUSTEMONT	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement : LOT du STADE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : ROSERAIE 3	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : ROSERAIE 4	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : VERDUN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement : SNOWHALL	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : OFFICE DE TOURISME	Refoulement		

#### Mondelange

Poste de refoulement de la route de METZ	Refoulement	70	Bien de retour
Poste de refoulement de la rue des ALLIES	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DES FLEURS	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DU STADE	Refoulement	14	Bien de retour
Poste de refoulement de la SAPINIERE	Refoulement	54	Bien de retour
Poste de refoulement de l'ARCHEOSITE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement des ALIZES	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement du FEUBY	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement de la RUE DU NORD	Relèvement	80	Bien de retour
Poste de relèvement N°20 rue BREL	Relèvement	40	Bien de retour
Poste de relèvement N°5 rue BREL	Relèvement	54	Bien de retour

**Moyeuivre-Grande**

Poste de refoulement de la MAIRIE	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: Tunnel rue Poincaré	Refoulement	20	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°1 café des roses - rue de Verdun	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°3 rue de la mine	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°4 rue de la gare	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°6 place de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°8 rue Joffre	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement N°7 pl. de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement du lotissement « Orée du Bois »	Refoulement		Bien de retour

**Moyeuivre-Petite**

Poste de refoulement: CAMPING PEROTIN	Refoulement	15	Bien de retour
---------------------------------------	-------------	----	----------------

**Richemont**

Poste de refoulement: BERG 5	Refoulement	90	Bien de retour
------------------------------	-------------	----	----------------

**Rombas**

Poste de refoulement: CHEMIN URBANNE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DE GUISSÉBONNE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de relèvement: RUE DE L'USINE	Relèvement	20	Bien de retour

**Uckange**

Poste de refoulement: CITE DES SPORTS	Refoulement		Bien de retour
Poste de refoulement: CITE D'ITALIE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: MAIRIE	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: PR LES ROMAINS	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: PR VOIE PRIVÉE	Refoulement	25	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE DE FAMECK	Refoulement	36	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE D'HAYANGE	Refoulement	37	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU MUGUET	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU TEMPLE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE NEUVE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: VOIE ROMAINE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: LE NID	Refoulement		Bien de retour

**Réseau SIAVO**

Poste de refoulement: CLOUANGE RUE FOCH	Refoulement	460	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE BARRIÈRE	Refoulement	210	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE MIMOSAS	Refoulement	105	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE DELAUNE	Refoulement	65	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE FORGES	Refoulement	60	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE KNOBLAUCH	Refoulement	215	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE RUE DES ROSES	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT MOULIN	Refoulement	162	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT ZA	Refoulement	79	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSSELANGE JAMAILLÉS	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: UCKANGE MOULIN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement: ROMBAS L'ILE	Relèvement	1 000	Bien de retour
Poste et bassin de pollution UCKANGE-BASSIN	Refoulement	350	Bien de retour

Poste et vanne de crue MOYEUVRE L'HOPITAL	Refoulement	894	Bien de retour
Vanne de crue MOYEUVRE RENEPONT	Refoulement		Bien de retour

Bassin de pollution de MALANCOURT  
 retour **LES EQUIPEMENTS DES RESEAUX COMMUNAUX** Bien de

<b>Equipements de réseau d'Amnéville</b>			Qualification
Bassin de pollution (Malancourt)		1	Bien de retour
Bassins de rétention		8	Bien de retour
Station sous vide		1	Bien de retour
Postes de refoulement		18	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs		1580	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Clouange</b>			Qualification
Poste de refoulement			Bien de retour
Déversoir d'orage			Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs		497	Bien de retour
Nombre de regards		350	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Gandrange</b>			Qualification
Déversoirs d'orage		4	Bien de retour
Bassin de rétention		3	Bien de retour
Déshuileur		1	Bien de retour
Bassin d'orage		1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs		470	Bien de retour
Nombre de regards		407	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Mondelange</b>			Qualification
Postes de refoulement		11	Bien de retour
Déversoir d'orage		1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs		842	Bien de retour
Puits d'infiltration		190	Bien de retour
Nombre de regards		514	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Moyeuvre Grande</b>			Qualification
Postes de refoulement		8	Bien de retour
Vannes de crue		6	Bien de retour
Déversoirs d'orage		3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs		1150	Bien de retour
Nombre de regards		993	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Moyeuvre Petite</b>			Qualification
Postes de refoulement		1	Bien de retour
Déversoir d'orage		1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs		88	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Richemont</b>			Qualification
Poste de relèvement		1	Bien de retour
Postes de refoulement		0	Bien de retour
Déversoirs d'orage		6	Bien de retour
Bassin de pollution		1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs		585	Bien de retour
Nombre de regards		403	Bien de retour
<b>Equipements de réseau de Rombas</b>			Qualification
Postes de relèvement		3	Bien de retour
Déversoir d'orage		29	Bien de retour

Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1468	Bien de retour
Nombre de regards	698	Bien de retour

#### Equipements de réseau de Rosselange

		Qualification
Postes de relèvement	0	Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	402	Bien de retour
Nombre de regards	385	Bien de retour

#### Equipements de réseau de Uckange

		Qualification
Poste de refoulement	12	Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1100	Bien de retour
Nombre de regards	800	Bien de retour

#### Equipements de réseau de Vitry sur Orne

		Qualification
Bassin de rétention des eaux pluviales	1	Bien de retour
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	433	Bien de retour
Nombre de regards	250	Bien de retour

#### Equipements de réseau du SIAVO

		Qualification
Usine de dépollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	543	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	27	Bien de retour
Postes de refoulement	15	Bien de retour

#### Autres installations Qualification

---

### LES RESEAUX DE DISTRIBUTION

---

#### Canalisation d'Amnéville

Canalisations gravitaires (ml)	43 000	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

#### Canalisations de Clouange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	14 537	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2 855	Bien de retour
dont unitaires	8 959	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	2 723	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour

#### Canalisations de Gandrange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	27777	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	9840	Bien de retour
dont unitaires	5786	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	12151	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

#### Canalisations de Mondelange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	35334	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	24138	Bien de retour

dont unitaires	627	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	10569	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	515	Bien de retour
<b>Canalisations de Moyeuvre Grande</b>		
Canalisations gravitaires (ml)	56200	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	7514	Bien de retour
dont unitaires	39089	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	9597	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	246	Bien de retour
<b>Canalisations de Moyeuvre Petite</b>		
Canalisations gravitaires (ml)	2000	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	2600	Bien de retour
<b>Canalisations de Richemont</b>		
Canalisations gravitaires (ml)	18222	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3086	Bien de retour
dont unitaires	9426	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5710	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour
<b>Canalisations de Rombas</b>		
Canalisations gravitaires (ml)	48445	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3431	Bien de retour
dont unitaires	39061	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5953	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	299	Bien de retour
<b>Canalisations de Rosselange</b>		
Canalisations gravitaires (ml)	10500	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires	10500	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour
<b>Canalisations de Uckange</b>		
Canalisations gravitaires (ml)	49624	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	19630	Bien de retour
dont unitaires	8065	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	21929	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	855	Bien de retour
<b>Canalisations de Vitry sur Orne</b>		
Canalisations gravitaires (ml)	20556	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2434	Bien de retour
dont unitaires	12177	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5945	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour
<b>Canalisations de transport du SIAVO</b>		
Canalisations gravitaires (ml)	30826	Bien de retour

dont eaux usées (séparatif)	28 353	Bien de retour
dont unitaires	659	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	1814	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	4621	Bien de retour

## LES BRANCHEMENTS EN DOMAINE PUBLIC

<b>Branchements de Amnéville</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour
<b>Branchements de Clouange</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1177	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Gandrange</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	885	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	7	Bien de retour
<b>Branchements de Mondelange</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1180	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	39	Bien de retour
<b>Branchements de Moyeuvre Grande</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2633	Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Moyeuvre Petite</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Richemont</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	620	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	10	Bien de retour
<b>Branchements de Rombas</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2299	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Rosselange</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	456	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
<b>Branchements de Uckange</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	850	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour
<b>Branchements de Vitry sur Orne</b>		<b>Qualification</b>
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	807	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour

## 7-4 Situation des biens



<b>COMMUNE D'UCKANGE</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,5	17,3	17,3	21,02	21,02	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	6	6	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	28 566	28 900	28 900	28 551	28 551	0,00%
<b>COMMUNE DE VITRY SUR ORNE</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,84	6,84	6,84			
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1			
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	14 611	14 611	14 611			
<b>Réseau intercommunal du SIAVO</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>N/N-1</b>
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	26,76	26,76	26,76	26,75	26,76	0,04%
Nombre de points concernés sur le réseau	9	9	9	9	9	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	33 633	33 633	33 633	33 633	33 634	0,00%

## 7-5 Insuffisances et proposition d'amélioration

### Sur l'ensemble du périmètre Syndical

#### Postes de refoulement et déversoirs d'orages :

La totalité des postes de relevage ou de refoulement mérite d'être télésurveillés afin de garantir l'absence de déversement de temps sec au milieu naturel ou de reflux d'eaux usées chez les usagers.

Les installations suivantes ont été équipées en 2013

- PR Jamailles à ROSSELANGE
- PR des Forges à MOYEUVRE GRANDE
- PR de l'île à ROMBAS
- PR Lot du Stade à AMNEVILLE

#### Instrumentation des déversoirs d'orage :

Dans le cadre de l'article 18 de l'arrêté du 22 juin 2007 sur l'auto surveillance des déversoirs d'orages. Le SIAVO par le biais du délégataire à réaliser l'instrumentation des principaux DO du périmètres Syndical (12u). Le délégataire transmet toutes les données au Service d'administration national des données et référentiels sur l'eau (SANDRE).

Il reste désormais à envisager l'équipement des DO installés sur les réseaux communaux qui présentent les charges de pollution les plus importantes. A priori, aucun DO n'est concerné par cette réglementation sur les réseaux communaux

#### Modélisation du réseau d'assainissement

Afin de maîtriser les débits de temps de pluie, de diagnostiquer les insuffisances des ouvrages existants, de dimensionner les ouvrages futurs, de vérifier l'impact des projets d'urbanisation, il peut être utile de réaliser une modélisation du réseau avec nivellement préalable des collecteurs pour lesquels aucune donnée n'est disponible.

Le SIAVO va procéder au recollement des réseaux d'assainissement sur la commune de MOYEUVRE PETITE. Afin de permettre au besoin la modélisation du réseau, ainsi que de respecter les textes réglementaires et normatifs de la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010 - article 219 et du code de l'environnement articles L. 554- 1 à L. 554- 5 et R. 554- 1 à R. 554- 38

### Entretien des avaloirs

Le délégataire assure les campagnes de nettoyage préventif des avaloirs comprenant la vidange et le nettoyage des résidus organiques et sableux piégés dans le panier et le réceptacle des sables. Le délégataire assure également le désencombrement curatif de l'ouvrage en cas de remplissage prématuré entre les campagnes préventives. Ces travaux sont réalisés au moyen d'un camion hydrocureur dotés des accessoires spécifiques nécessaires. Le délégataire n'est cependant pas missionné pour procéder au balayage préventif manuel ou motorisé du dessus de la grille nécessaire à la préservation des capacités d'absorption des eaux dans l'avaloir. Il appartient au service de la voirie communale de veiller à l'entretien des bords de chaussée notamment dans les rues arborées.

Le SIAVO transmet en début d'année la programmation du délégataires des campagnes avaloirs à chaque communes. Les communes qui le souhaite peuvent accompagner les équipes du délégataire avec un agent communal.

### Étude de zonage

Dans le cadre de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et du décret N° 94-469 relatifs aux eaux usées urbaines, les communes ont pour obligation de mettre en place un zonage d'assainissement collectif et non collectif. Cette démarche a pour objet de définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement que chacune a vocation à recevoir en tenant compte des contraintes liées au milieu récepteur, à la capacité du sol à l'infiltration, de la topographie, de l'espace disponible. Cette étude doit en outre intégrer des prescriptions par zone en termes de gestion des eaux pluviales. Ces études de zonage sont en cours depuis la mi-2014 pour les 7 communes du périmètre syndical ne disposant pas de ce document règlementaire, ces plans devraient être soumis à enquête publique.

Après adoption des plans de zonage, validés par la délibération du 8 décembre 2015, une enquête Publique a été mené sur les différentes communes du périmètre syndical (du 25 avril 2016 au 25 mai 2016).

**L'appobation de ces plans a été validé lors du comité syndical du 26 juin 2016.**

### Déconnexions de fosses septiques

Bien que raccordées au réseau d'assainissement collectif, il est probable qu'un certain nombre d'habitations disposent encore de fosses septiques en service en domaine privé, en violation du code de la santé publique. Une campagne d'enquête systématique est à réaliser afin de localiser, recenser les fosses, et faire procéder à leur déconnexion. Outre l'atteinte au fonctionnement de l'usine de dépollution leur présence est en effet à l'origine de la corrosion des collecteurs en béton.

### Obstruction des pompes par les lingettes

Les pompes de petites et moyennes tailles sont de plus en plus sujettes à des obstructions intempestives inhérentes à la présence de lingettes ou amas fibreux dans les eaux usées. Lors d'un renouvellement de pompe le délégataire privilégie lorsque la configuration des installations le permet, la mise en place de pompes de dernière génération équipées de roues adaptatives offrant des garanties optimum en termes de bouchage accidentel.

## AMNEVILLE

---

### Bassin d'orage de Malancourt :

Les riverains de la rue de la potence ont émis des plaintes concernant des déversements via le collecteur pluvial de flux polluants dans le fossé qui s'écoule à travers bois vers Rombas. Des travaux d'amélioration du fonctionnement ont été réalisés en 2013 par le

SIAVO. Dans l'hypothèse où ces mesures s'avèreraient insuffisantes, une couverture du bassin serait à envisager. En 2016, SIAVO a procédé à la prolongation de la canalisation du fossé afin de réduire les nuisances à proximité du chemin de randonnée.

### **Station sous-vide du lotissement du stade à Amnéville**

Des malfaçons concernant les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales engendrent des pénétrations d'eaux claires dans le compartiment supérieur des bâches de desserte d'immeuble. Ce compartiment abrite le pilote pneumatique de la vanne de vidange des eaux usées qui est submergée à l'issue de chaque épisode pluvieux de forte intensité. Le délégataire est contraint de remettre en état ou de remplacer les pilotes défectueux en urgence et de procéder à des vidanges des bâches au moyen d'un camion hydrocureur.

En dépit d'une remise à niveau complète de l'outil de télésurveillance par le constructeur au frais du délégataire en 2011, le dispositif à nouveau inopérant s'avère incapable d'apporter une information fiable afin de localiser les vannes de vidange défaillantes.

La situation est d'autant plus critique que des bâches destinées à desservir initialement des habitations individuelles doivent assurer l'évacuation des eaux usées d'immeubles collectifs.

Pour faire suite à une proposition du délégataire, des vannes manuelles de sectionnement permettant aux intervenants de cibler leurs investigations sur des secteurs prédéterminés ont été installées en 2013.

Le délégataire propose de repositionner l'ensemble des pilotes de vanne au niveau de la chaussée, juste en dessous du tampon de regard d'accès aux bâches afin de les préserver au mieux des risques de submersion.

Il s'avère néanmoins nécessaire de mener des investigations afin de déterminer l'origine des pénétrations d'eaux pluviales dans les bâches normalement dédiées exclusivement aux eaux usées. Il peut s'agir de mauvais raccordements des évacuations des eaux pluviales des habitations ou d'une mauvaise collecte des eaux de ruissellement par les ouvrages prévus à cet usage. Le délégataire préconise la réalisation d'une campagne d'information auprès des usagers.

LE SIAVO a communiqué auprès de la copropriété les dépliants fournis par VEOLIA sur les bons gestes à avoir.

### **Renforcement du poste de refoulement du cinéma Imax à AMNEVILLE**

Ce poste destiné à assurer les évacuations des eaux pluviales du site n'est équipé que d'une seule pompe dotée d'une conduite de refoulement souple avec raccord rapide. La conception de cette installation n'est pas suffisamment fiable pour garantir la préservation des équipements de la salle du cinéma Imax contre les risques d'inondations.

Il est nécessaire de prévoir la mise en place de deux pompes dont une en secours équipées de conduites rigides et de raccords fixes. La prise en charge de ces travaux reste à définir limite de compétence public/privé

### **Dysfonctionnement du système de gestion des eaux pluviales du lotissement des coteaux du soleil**

Les bassins d'infiltration des eaux pluviales sont colmatés par des boues issues des anciens crassiers. De ce fait le débit de fuite des bassins semble assuré exclusivement par la station de pompage qui fonctionne quasiment en continu. Cette situation a pour conséquences :

- Un défaut de protection contre les inondations en cas d'évènements pluvieux d'intensité exceptionnelle.

- Une usure prématurée des pompes.
- Un colmatage des pompes par le calcaire nécessitant de fréquentes interventions de maintenance.
- Un surcroît de consommation d'énergie

Le délégataire a procédé au remplacement des pompes du poste le 17 mai 2016. Le SIAVO a également créé un regard d'accès sur la conduite de refoulement en mai 2016 afin de faciliter les opérations d'entretien.

En 2017, le syndicat envisage l'amélioration des écoulements des eaux de sources dans le bassin dans le but de réduire les nuisances liées aux boues.

### **Renouvellement des puits perdus à Amnéville**

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

### **Renouvellement des canalisations à Amnéville et Malancourt**

Les ITV réalisées dans le cadre de la DSP, sur les différents collecteurs de la commune ont permis de relever une dégradation des collecteurs, de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de grave non-conformité sur les branchements.

Le SIAVO a procédé au gainage de 270 ml de canalisation diamètre 400mm sur la rue de NANCY et prévoit la réhabilitation et l'amélioration des réseaux d'assainissement.

## **CLOUANGE**

---

### **Diverses rues**

Dans le cadre d'un projet de requalification dans des rues Leclerc, Jeanne d'Arc et de l'impasse FOCH, Un programme de réhabilitation est à mettre en œuvre avant requalification des voiries.

## **GANDRANGE**

---

### **Surcharge hydraulique des bassins dans le lotissement sous la côte**

Le bassin EP de la rue des peupliers se met en charge lors d'épisodes pluvieux de forte intensité. A la demande de la commune le syndicat réalise une pré-étude sur les bassins versant.

Le syndicat présentera ses observations.

### **Rue Louis JOST**

Les inspections télévisées, réalisées dans le cadre de la DSP, ont permis de relever une dégradation importante du collecteur avec effondrement, Une réparation et un gainage sont programmées par la SIAVO pour le second semestre 2017.

## **MONDELANGE**

---

### **Puits perdus**

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

**Rue Privée et Rue Simon**

Dans le cadre du projet de requalification des voiries, une convention sera établie pour la réalisation des travaux d'assainissement. Les collecteurs eaux usées seront réhabilités par l'intérieur et des travaux de terrassements pour les collecteurs pluviales.

**Tampons de regards borgnes**

Le SIAVO réalise la mise à niveau des regards qui sont indispensables à l'entretien des collecteurs et des branchements.

**Rue de l'Eglise**

Les inspections réalisées sur le collecteur de la rue de l'Eglise ont révélé une contre-pente à l'origine de décantations de sédiments. La contre pente et les dépôts qu'elle génère réduisent la capacité de transit du collecteur par temps de pluie et sont probablement à l'origine des mises en charge des collecteurs de la rue de l'Eglise et de la rue du Cimetière.

Afin de parfaire les observations, il est nécessaire de procéder à une nouvelle inspection du tronçon concerné. Pour ce faire il convient de procéder à une interruption momentanée du flux d'eaux usées pendant le passage de la caméra, avec l'installation d'un obturateur à l'intersection de la rue de Metz et de la rue de l'Eglise.

Le délégataire entreprend chaque année lors des campagnes d'hydrocurage un nettoyage poussé des collecteurs de la Rue de l'Eglise.

**Pollution du FEUBY**

Suite à plusieurs plaintes de riverains, la ville de Mondelange a demandé une note sur le ruisseau du FEUBY (mai 2017).

La première étude réalisée par le délégataire datant des années 1994 et 1995 ne correspond plus aux aménagements urbains réalisés depuis. Une étude spécifique sera à programmer.

**Lotissement « Chamotte »**

Les Postes de Refoulement du lotissement la Chamotte présentent à chaque intervention des quantités considérables de lingettes déversées dans les réseaux d'assainissement. Le délégataire préconise la réalisation d'une campagne d'information auprès des usagers.

**Collecteur intercommunal de desserte**

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rue de Metz à Mondelange un tronçon de collecteur a été renouvelé par le délégataire aux frais du SIAVO. Ces travaux ont confirmé la nécessité d'inspecter le collecteur situé en aval jusqu'à l'usine de dépollution. Ce collecteur est probablement fragilisé par une corrosion importante; Préalablement à cette inspection il est nécessaire de localiser les tampons d'accès recouvert notamment dans le cadre de la réalisation de la déchetterie de Richemont. Opération en cours en 2016/2017

**MOYEVRE PETITE**

---

**Grand-rue et rue du moulin**

Le programme de Réhabilitation a commencé en 2016 par la réhabilitation du collecteur de la rue du Moulin soit 174 ml. Une partie de la grand rue est en prévision. Toutefois, l'inspection télévisée du collecteur de la Grand rue, dénombre un nombre important de branchements concessionnaires traversant le collecteur. Ainsi pour continuer ces améliorations, le SIAVO est en attente de l'intervention des concessionnaires.

## **MOYEVRE GRANDE**

---

### ***Rue d'Avril – Rue de Briey***

Le SIAVO a procédé au gainage de 175 ml de canalisation de diamètre 400mm sur la rue d'Avril et la rue de Briey.

Une partie du collecteur de la rue d'Avril présente une dégradation importante avec un risque d'effondrement, une étude est en cours pour réduire ce risque.

### ***Rue Saint Eloy***

Suite aux travaux déjà réalisés dans la rue en 2015, le SIAVO a procédé au remplacement de 40 ml supplémentaire de canalisation.

### ***Rue de Franchepré***

Dans le cadre d'un projet de requalification de la rue de Franchepré, une étude diagnostique sur l'état des collecteurs a eu lieu. Celle-ci présente les différentes propositions de travaux de réhabilitation et de remplacement des collecteurs.

Le SIAVO réalise ces travaux d'assainissement dans le cadre d'une convention avec la ville.

### ***Rue Lafayette et Rue Saint Robert***

Dans le cadre de l'aménagement du carreau de la mine, des investigations réalisées par le délégataire ont permis de découvrir que les eaux usées recueillies par les collecteurs des rues LAFAYETTE et SAINT ROBERT se déversaient à l'Orne via un collecteur d'eaux pluviales. Une proposition chiffrée pour créer un raccordement sur le collecteur syndical via un déversoir d'orage sera soumise à la collectivité.

### ***Rue Mangin***

Les habitations de la rue Mangin, dont certaines sont dépourvues d'assainissement individuel, sont raccordées au milieu naturel. Une proposition de raccordement sur le collecteur du SIAVO a été soumise à la commune.

### ***Lotissement du joli bois à Froidcul***

Le délégataire a procédé en 2011 à une campagne de contrôle systématique des branchements. Celle-ci a permis de cibler qu'une seule habitation était concernée. Le Délégué suit la réalisation des travaux de conformité.

### ***Poste de refoulement rue des roses à Moyevre Grande***

Le développement de l'urbanisation du quartier desservi par cette installation nécessite un renforcement et une sécurisation du système de pompage.

### ***Collecteurs publics implantés en domaine privé :***

Il subsiste encore des tronçons de collecteurs publics transitant par des propriétés privées. Il convient de les recenser puis d'en prévoir soit le dévoiement soit la conservation avec établissement de conventions avec les propriétaires.

### ***Gestion des eaux pluviales du quartier rue de la Forêt à Froidcul :***

A la demande de la Ville, VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux a réalisé en 2005 des investigations visant à déterminer l'origine de la saturation du poste de refoulement de la rue des Roses lors de fortes pluies. Des propositions chiffrées pour la réalisation de réseaux pluviaux, de réhabilitation de fossés et de création d'un bassin de rétention ont été soumises à la collectivité. Les travaux de curage des fossés ont été réalisés en 2008. Il reste à intégrer les travaux de gestion des eaux pluviales du quartier de la rue de la Forêt au projet d'extension du quartier de Froidcul.

**Pertes de pollution par temps de pluie :**

D'importants flux de pollution sont déversés au milieu naturel lors des évènements pluvieux notamment via les déversoirs d'orage en amont du poste de refoulement du Knoblauch. Un bassin de pollution d'environ 1000m<sup>3</sup> (selon étude SETUDE – 1990) serait à construire à côté du Knaubloch.

**Proposition de campagne annuelle d'inspections télévisées**

Aucune campagne d'inspection télévisuelle systématique n'est prévue par le contrat de délégation du service public. Afin d'initier la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale du réseau d'assainissement, le délégataire propose la réalisation d'une campagne d'inspection annuelle représentant 10% du linéaire total de la commune. L'exploitation de ces inspections permet d'établir un programme pluriannuel de renouvellement des collecteurs les plus vétustes et de repérer des non-conformités graves telles que des branchements pénétrants réalisés à l'insu du délégataire.

**RICHEMONT**

---

**Conduite de refoulement du poste de refoulement du moulin à Richemont**

Le SIAVO a procédé au remplacement du collecteur de refoulement sur 200 ml (passage de l'Orne) afin de supprimer les risques de pollution du milieu naturel dus aux dégradations importantes de ce réseau.

**Diverses rues**

Les inspections télévisées des différents collecteurs de la commune réalisée en 2015 ont révélées un état de dégradation de ceux-ci avec de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de grave non-conformité telles que des branchements pénétrants.

Le SIAVO a réalisé dans le cadre de l'accord cadre des réparations nécessaires à améliorer l'écoulement sur la route National, rue de l'Orne.

**Quartier du Marabout**

Les collecteurs qui desservent les habitations du quartier du Marabout ne sont pas raccordés au système d'assainissement collectif du SIAVO, mais se déversent à la Moselle. La mise en conformité de l'assainissement du quartier nécessite un raccordement sur le système d'assainissement collectif du SIAVO via le réseau communal d'Uckange. Les investigations réalisées par le délégataire permettent d'avoir une bonne vision des diverses solutions techniques envisageables.

Ce quartier a toutefois été classé en zone d'assainissement non collectif par la commune

**ROMBAS**

---

**Diverses rues**

Les inspections télévisées des différents collecteurs de la commune réalisée en 2014 ont révélées un état de dégradation de ceux-ci avec de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de grave non-conformité telles que des branchements pénétrants.

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés en 2016 pour les rues de Metz, Mozart et la rue de Malancourt.

**Eaux claires parasites rue de Guissebonne**

Le poste de refoulement de la rue de Guissebonne collecte des volumes excessifs d'eaux claires parasites qui induisent des surcharges hydrauliques des réseaux communaux et intercommunaux. Les points de pénétrations des eaux claires ont été localisés par le délégataire qui par courrier en date du 14/05/2008 a soumis ses propositions à la collectivité. Des travaux seront prévus en 2017 par le SIAVO

## **ROSSELANGE**

---

### **Rue du Bouswald -Tranche 3**

Dans le cadre du projet de requalification de la rue du Bouswald, le collecteur unitaire existant a été redimensionné, ainsi que le remplacement de l'ensemble des branchements (réalisé en 2016). La dernière tranche sera programmée ultérieurement par la commune.

### **Rue st Odile (côté pair)**

Dans le cadre du projet de requalification de la rue St Odile, Les maisons du côté pair sont raccordées au réseau d'assainissement par un collecteur transitant par les maisons du côté impair. La création d'un collecteur EU permettra aux riverains de se mettre en conformité.

## **UCKANGE**

---

### **Lotissement du Pont de pierre**

Suite à des débordements intempestifs du collecteur de transit dans les espaces verts, Le SIAVO a procédé au remplacement de 70 ml de canalisation d'eaux usées et à la réhabilitation du collecteur (75ml) passant sous l'autoroute A30.

### **Desserte du quartier de la rue de la Moselle**

Il n'est pas desservi par le système d'assainissement collectif

### **Desserte de la route de Fameck**

Certaines habitations de la route de Fameck à proximité du carrefour à sens giratoire à la sortie du pont au-dessus du chemin de fer ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif. Le raccordement a été réalisé en 2015

### **Eaux claires parasites**

Le SIAVO a commandé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 à l'initiative du SIAVO.

Dans ce cadre ont été inspectés 360 ml de collecteurs rue Jeanne d'Arc. Cette inspection a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites.

Outre les surcharges hydrauliques des réseaux communaux et syndicaux, les eaux claires parasites provoquent des pertes de pollution vers le milieu naturel du fait des débordements prématurés des déversoirs d'orage. Des travaux de réfection de l'étanchéité des ouvrages sont à programmer par la collectivité.

### **Collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs**

Concernant les difficultés rencontrées sur les collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs, des investigations sont en cours afin d'identifier les anomalies et de déterminer les pistes d'amélioration.

Il reste cependant nécessaire pour une protection maximale de conseiller aux propriétaires de doter leurs branchements de clapets anti-refoulement à double battant conformément au règlement sanitaire départemental.

### **Poste de refoulement de « l'éléphant bleu » route d'Hayange**

La ville a signalé des pollutions intempestives du ruisseau par des débordement du poste. Véolia est intervenu pour le remplacement des canalisations et la vérification du fonctionnement des pompes. Le SIAVO prévoit en 2017 la prolongation de la canalisation de l'exutoire en dehors du secteur urbanisé afin de réduire les nuisances visuelles et olfactives (environ 50 ml)

## VITRY SUR ORNE

---

### **Rue de Thionville**

Dans le cadre d'un projet de requalification de la rue de Thionville, le SIAVO prévoit la réhabilitation du réseau d'assainissement. La seconde tranche de travaux sera achevée en 2017 (650 ml)

### **Surcharge hydraulique du collecteur rue Jean Burger :**

Le collecteur qui dessert les N°35 et 54 de la rue Jean Burger se met en charge lors d'épisodes pluvieux de forte intensité. A la demande de la commune le délégataire a réalisé une étude qui a conduit à une proposition de travaux soumise à la collectivité. Le délégataire propose de réaliser un ouvrage de régulation de débit sur le collecteur de la rue Jean Burger équipé d'une vanne à flotteur.

### **Desserte des N° 23 à 47 et de 14 à 18 de la rue Clémenceau**

Ces habitations ne sont actuellement pas raccordées au système d'assainissement collectif. Par courrier en date du 12/12/2008 le fermier propose la création d'un poste de refoulement pour assurer la collecte des eaux usées d'environ 50 habitants supplémentaires. Etude à compléter en 2017

### **Etude de réseau SIAVO :**

Le SIAVO a commencé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 et 2007 à l'initiative du SIAVO. La commune de VITRY SUR ORNE a été concernée par l'inspection des collecteurs de la rue Ambroise THOMAS qui a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites

## USINE DE DEPOLLUTION DE RICHEMONT

---

### **Sécurisation du site**

Le SIAVO a procédé au remplacement du portail de l'entrée principale du site, ainsi que la repose d'un grillage de clôture sur 50ml.

Le Délégué a suivi la SNCF pour le remplacement du grillage le long de la voie ferrée.

### **Chemin d'accès au DO d'entrée de la STEP**

La création d'un chemin d'accès direct au DO d'entrée de la STEP sur le site de la station, permet une intervention rapide à celui-ci sans suivre le cheminement des voies obligatoire du site ARCELOR.

### **Amélioration de la sécurité et des conditions de travail**

Le panier dégrilleur situé à l'arrivée des eaux brutes dans le poste de relevage, destiné à la protection des pompes bien que d'une efficacité limitée en raison de l'espacement des barreaux, nécessite des décolmatages réguliers. Le panier implanté à une profondeur de 5m doit être remonté au moyen d'un palan au travers d'une trappe située au niveau du sol. Les déchets accrochés aux barreaux doivent être extraits manuellement pour être déposés dans une benne. Ces opérations exposent naturellement les opérateurs à des risques de chutes, de glissade, de coupures, de piqûres, sans omettre les risques sanitaires.

Le délégataire propose de parfaire le prétraitement des eaux usées tout en améliorant la sécurité et les conditions de travail des opérateurs, en procédant à la suppression du panier dégrilleur au profit d'un dégrilleur automatique à grille verticale. Ces prestations seront réalisées en 2017.

## Sécurisation

Le délégataire propose de sécuriser la surveillance de l'installation en dehors des périodes de présence du personnel en doublant l'outil de télésurveillance existant tributaire du bon fonctionnement du réseau téléphonique RTC et du réseau d'alimentation en énergie.

Afin de s'affranchir des délais de livraison de certains équipements sensibles et garantir la continuité du service, le délégataire propose l'acquisition par la collectivité d'un lot d'équipements de secours stockés à l'usine et mis à la disposition du délégataire qui en assure le renouvellement autant que de besoin et le restitue à l'identique à la collectivité à l'issue du contrat. La définition de la liste des équipements à stocker sera établie par le délégataire sur la base d'une étude de criticité.

## Propagation de mauvaises odeurs à proximité de la STEP

De nombreuses plaintes ont été recensées dans les quartiers de Richemont proches de la station, notamment par des périodes de fortes chaleurs. Ces mauvaises odeurs proviennent principalement de la serre de séchage des boues. Plusieurs actions ont été menées par le délégataire pour réduire ces nuisances (fermeture des portes, désodorisation...) avec des résultats mitigés. Les dernières mesures, avec l'arrêt des transports de boues dans la serre, ont été plus satisfaisantes. Le délégataire et le SIAVO engageront une réflexion plus poussée pour tenter de régler définitivement ce problème.

## 7.6 Gestion durable du patrimoine

### 7.6.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]

La loi de Grenelle 2 s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011.

Le décret du 27 janvier 2012 précise qu'à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent avoir établi un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service dispose d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45 attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le barème (entre les cotations 45 et 120 points - effet « palier »).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale a été calculé conformément à ce nouveau barème. Cette disposition introduit une rupture avec les valeurs des années antérieures de cet indice.

Compte tenu de cette rupture, VEOLIA Eau pourra communiquer au SIAVO la valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale qui aurait été obtenue sans les modifications introduites par l'arrêté du 2 décembre 2013, c'est-à-dire, en application de l'ancien barème en vigueur à la date de signature du contrat.

Pour l'année 2015, **l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2]** est de **15 points** sur un barème de 120.

Il n'atteint pas le seuil des 40 points. En conséquence, le service ne peut prétendre disposer du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 27 janvier 2012. En conséquence, un plan d'actions est à mettre en œuvre pour que :

- D'une part, la valeur de l'indice atteigne la valeur seuil de 40 points afin que le service dispose durablement du descriptif détaillé ;
- D'autre part, le service puisse bénéficier des points additionnels compris entre les cotations 45 et 120 points du nouveau barème en vigueur ; points additionnels d'ores et déjà accessibles pour le service mais non comptabilisables compte-tenu de la toute nouvelle réglementation.

Ce plan d'action qui n'a pu être mis en œuvre en 2013 du fait de la publication tardive de l'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013, au regard d'une échéance fixée au 31 décembre 2013) visera à compléter l'inventaire des canalisations par des informations relatives à leur date de pose (à défaut, leur période de pose) et/ou à leur matériau et diamètre.

	<b>Périmètre</b>	<b>2016</b>
1	Amnéville	15
2	Clouange	15
3	Gandrange	15
4	Mondelange	15
5	Moyeuivre Grande	15
6	Moyeuivre petite	15
7	Richemont	15
8	Rombas	15
9	Rosselange	15
10	Uckange	15
11	Vitry	15
12	SIAVO	15

### 7.6.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2]

Le tableau suivant indique le taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2], en ajoutant aux valeurs du réseau d'eaux usées, les linéaires renouvelés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat et en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

Communes	Réseau EU	2012	2013	2014	2015	2016	Moy /5 ans	%
Amnéville	43 000		400			275	135	0,31%
Clouange	11 814	460	900	250			322	2,73%
Gandrang	15 626	100					20	0,13%
Mondelange	24 138		670				134	0,56%
Moyeuvre Gde	46 603		35		40	235	62	0,13%
Moyeuvre Pte	1 800					174	35	1,93%
Richemont	12 512					216	43	0,35%
Rombas	42 492		550	150		412	222	0,52%
Rosselange	10 500	490	550			324	273	2,60%
Uckange	28 550	375	650	100	80	145	270	0,95%
Vitry	14 611			400		0	80	0,55%
SIAVO	29 012						0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>280 658</b>	<b>1 425</b>	<b>3 755</b>	<b>900</b>	<b>120</b>	<b>1 781</b>	<b>1 596</b>	<b>0,57%</b>

## 7-7 Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissements et de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissements...

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée en annexe V.

### 7.7.1 Programme contractuel d'investissements

#### Contrat SIAVO :

L'avenant N°4 au contrat d'affermage prévoit la réalisation par le délégataire d'une unité de méthanisation des boues. Le projet est finalisé.

#### Contrat Uckange :

L'avenant n°1 au contrat de délégation de service public avait pour objet la prise en charge par le Fermier de travaux de sécurisation des ouvrages, d'installation de la télégestion et d'exploitation de nouveaux ouvrages ; cet avenant a été approuvé le 8 octobre 2009.

Les travaux correspondants ont été réalisés.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel d'investissement.

### 7.7.2 Programme contractuel de renouvellement

#### Contrat Amnéville, Clouange, Moyeuvre-petite, Richemont, Rosselange et Gandrang :

Le contrat de délégation prévoit un programme de renouvellement. Les opérations du programme réalisées en 2016 sont présentées dans le Rapport Annuel du délégataire. Les dépenses correspondantes sont intégrées aux dépenses présentées plus bas.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel de renouvellement.

### 7.7.3 Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés dans le Rapport Annuel du délégataire permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans le paragraphe « V.4.1 Les modalités d'établissement du CARE ».

### 7.7.4 Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la **FP2E**, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service.

Périmètre communal	Canalisations	Equipements
AMNEVILLE, CLOUANGE, MOYEUVRE – PETITE, RICHEMONT, ROSSELANGE et GANDRANGE, VITRY SUR ORNE	-	4 985,37
MOYEUVRE GRANDE	-	-
MONDELANGE	-	4 394.51
ROMBAS	13 239,22	
UCKANGE	-	14 649.58
SIAVO	-	156 120,81
<b>TOTAL SIAVO</b>	<b>13 239.22€</b>	<b>180150.27 €</b>

### 7.7.5 Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement

Aucun fond de renouvellement n'a été défini au contrat.

# ANNEXES

## DONNEES ET PATRIMOINE DU SIAVO

- Habitants
- Abonnés
- Collecteurs
- Equipements – Avaloirs
- Liste des Travaux réalisés en 2016 par le SIAVO

## INDICATEURS DU SERVICE – TABLEAU DE SYNTHESE

## COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION PAR COMMUNE

## ASSIETTE DE LA REDEVANCE

## EVOLUTION DES TARIFS SIAVO 2014/2015

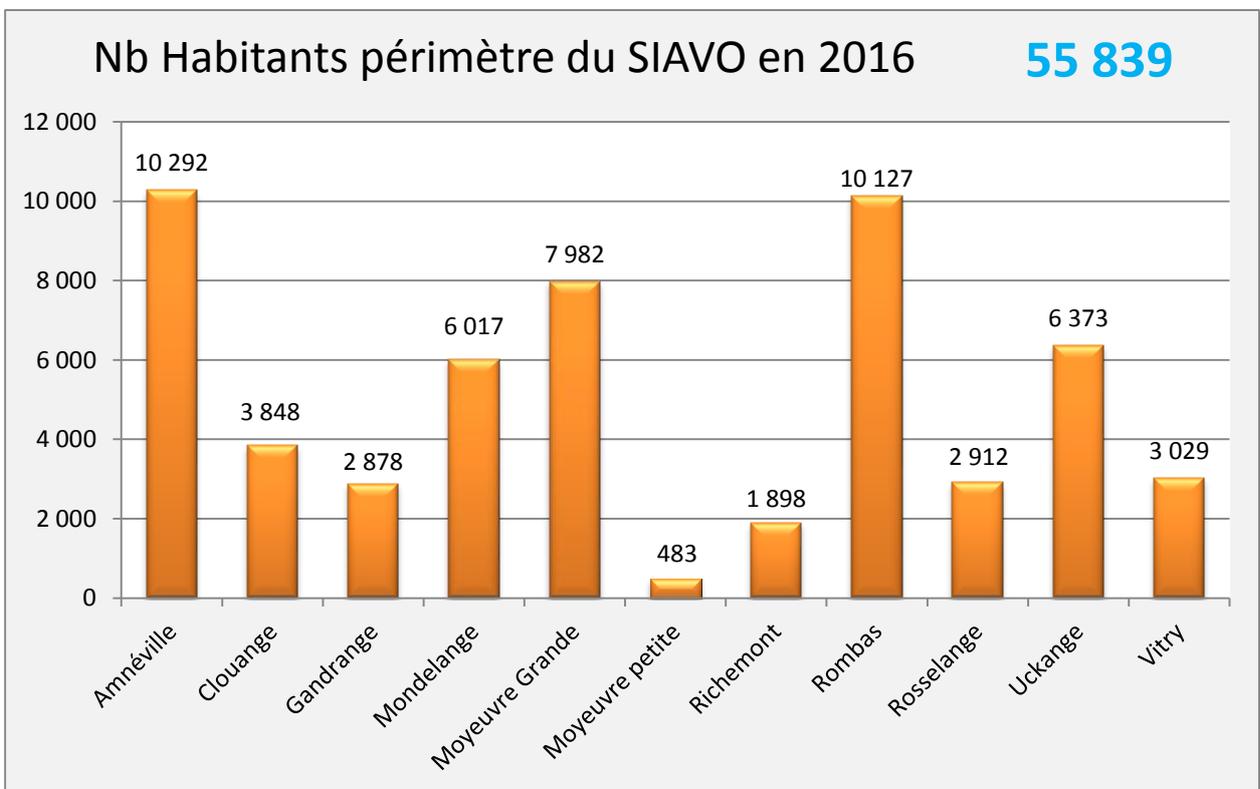
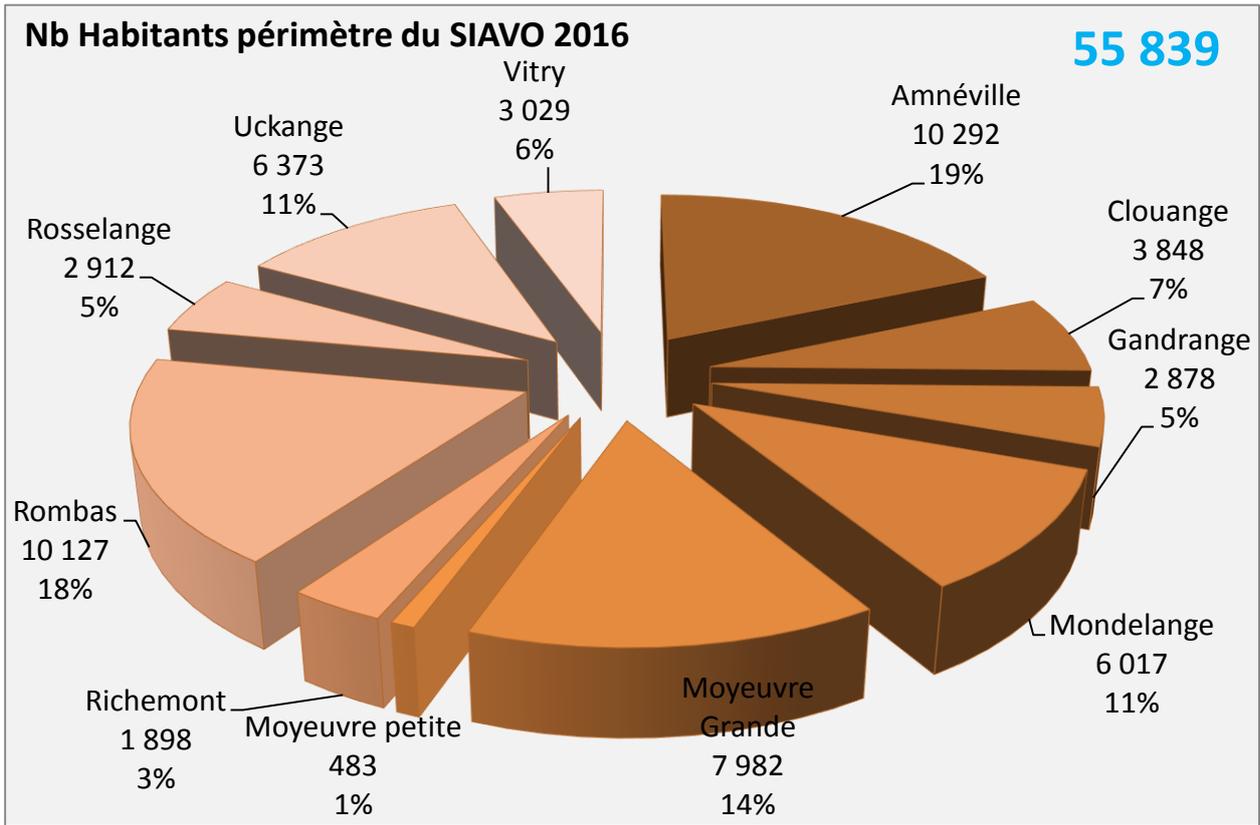
## PRIX DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU EN 2015

## FACTURES D'EAU PAR COMMUNE

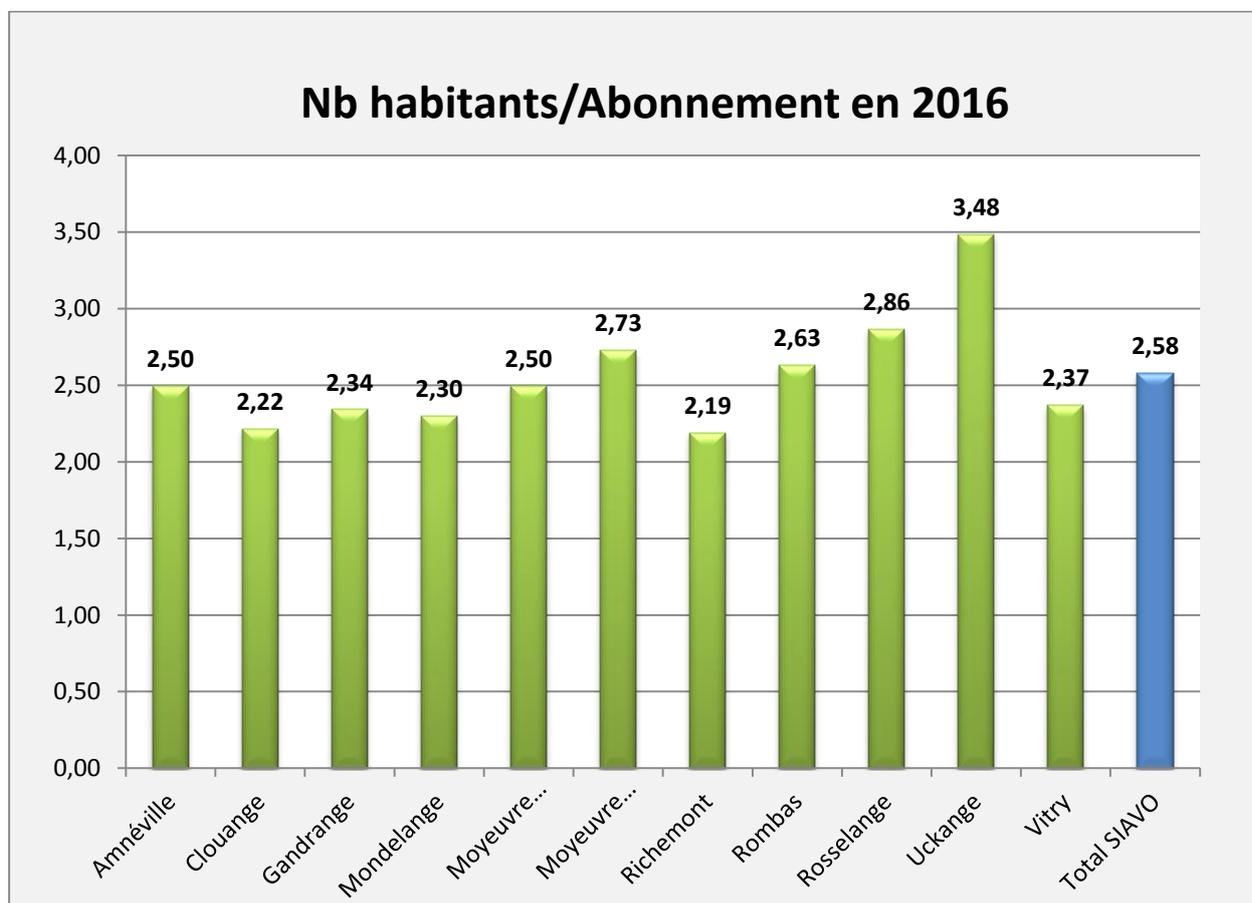
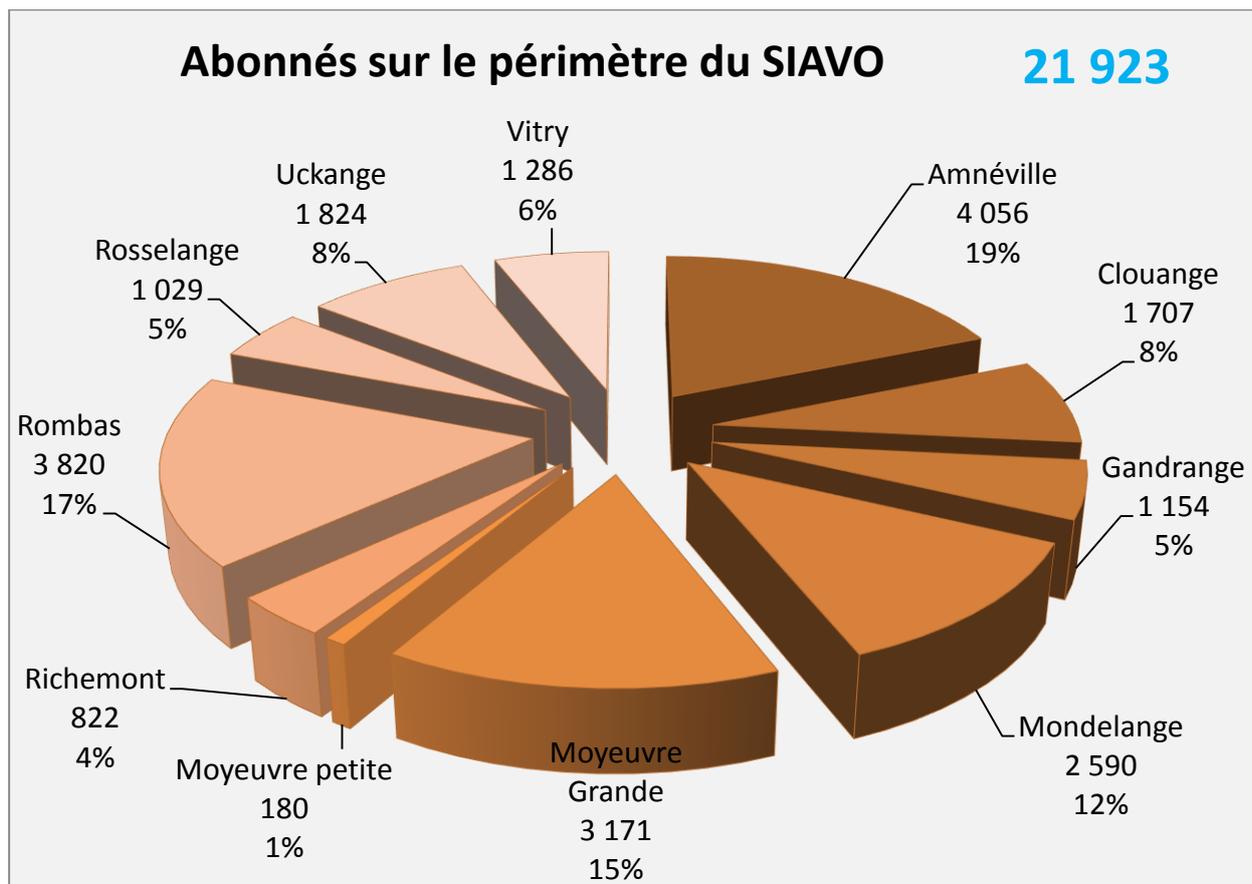
## NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2016 – CHIFFRES 2015

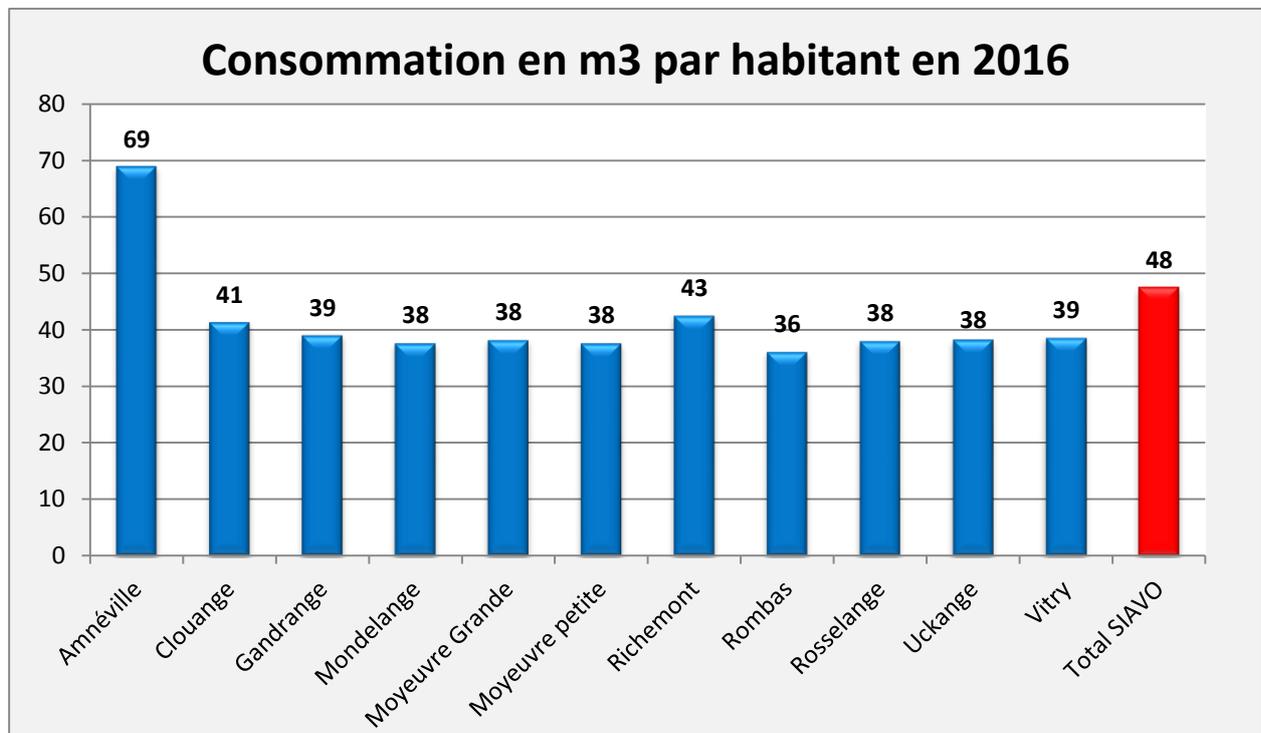
## TRAVAUX ET PRESTATIONS REALISEES PAR LE SIAVO EN 2016

## Données physiques

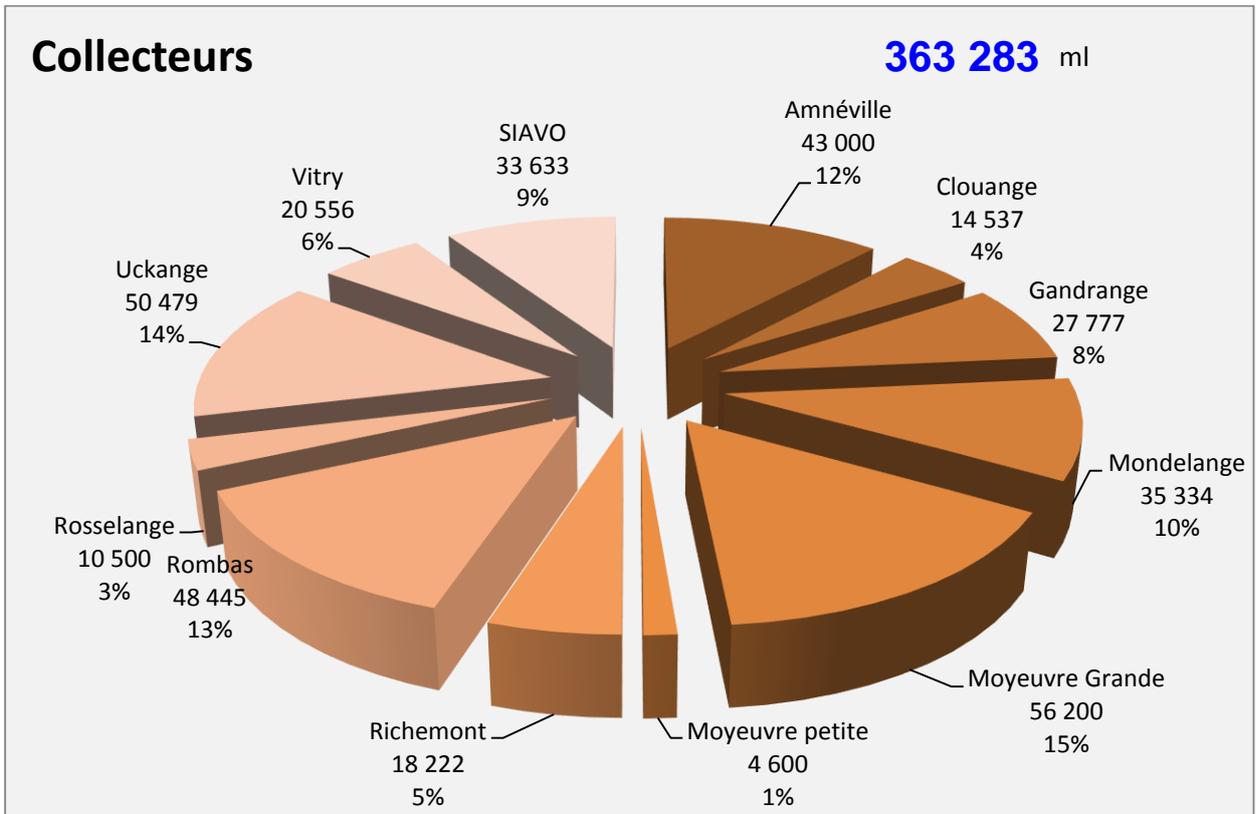
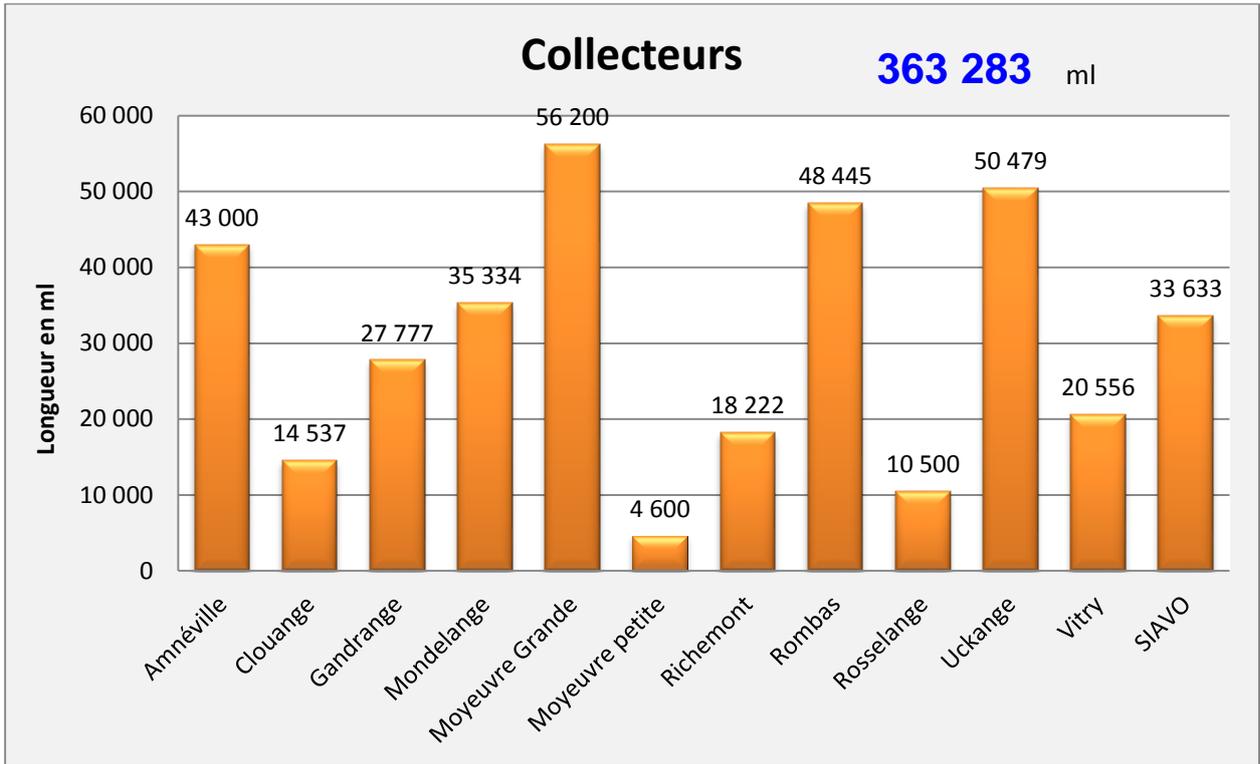


## Nombre d'Abonnés et consommation

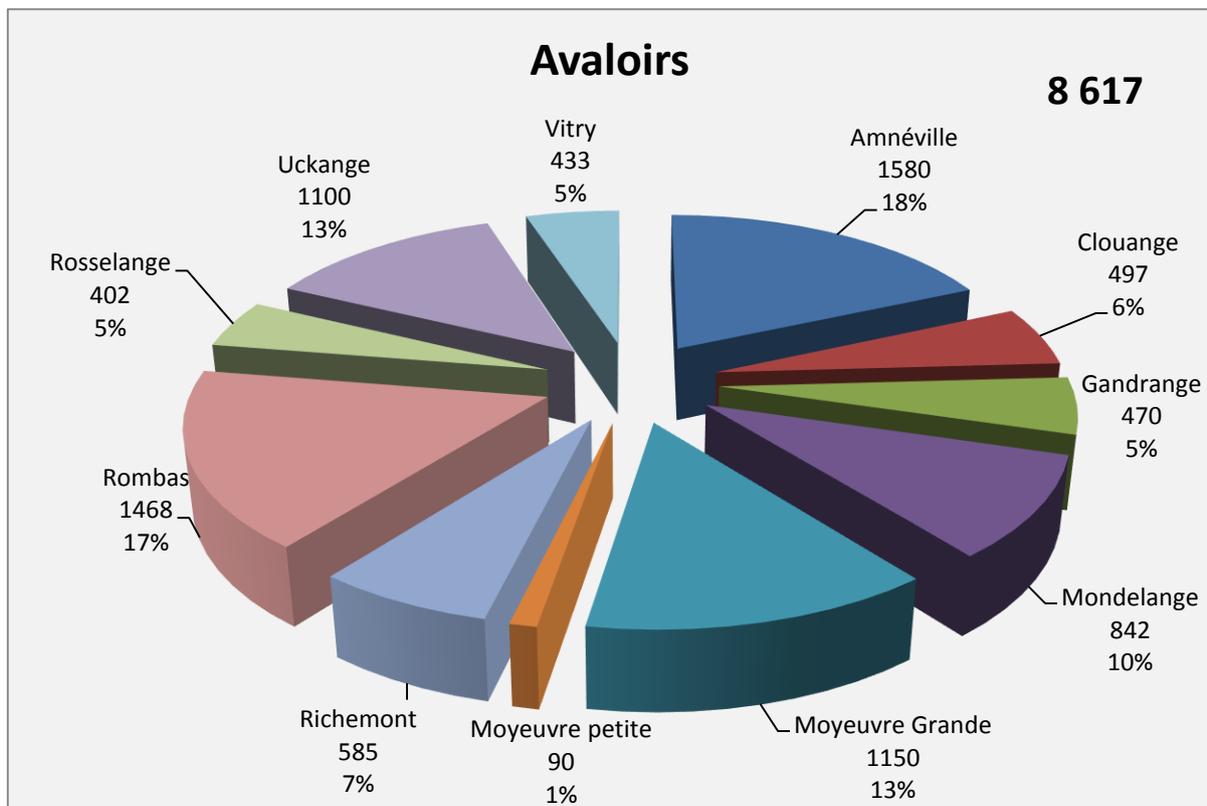
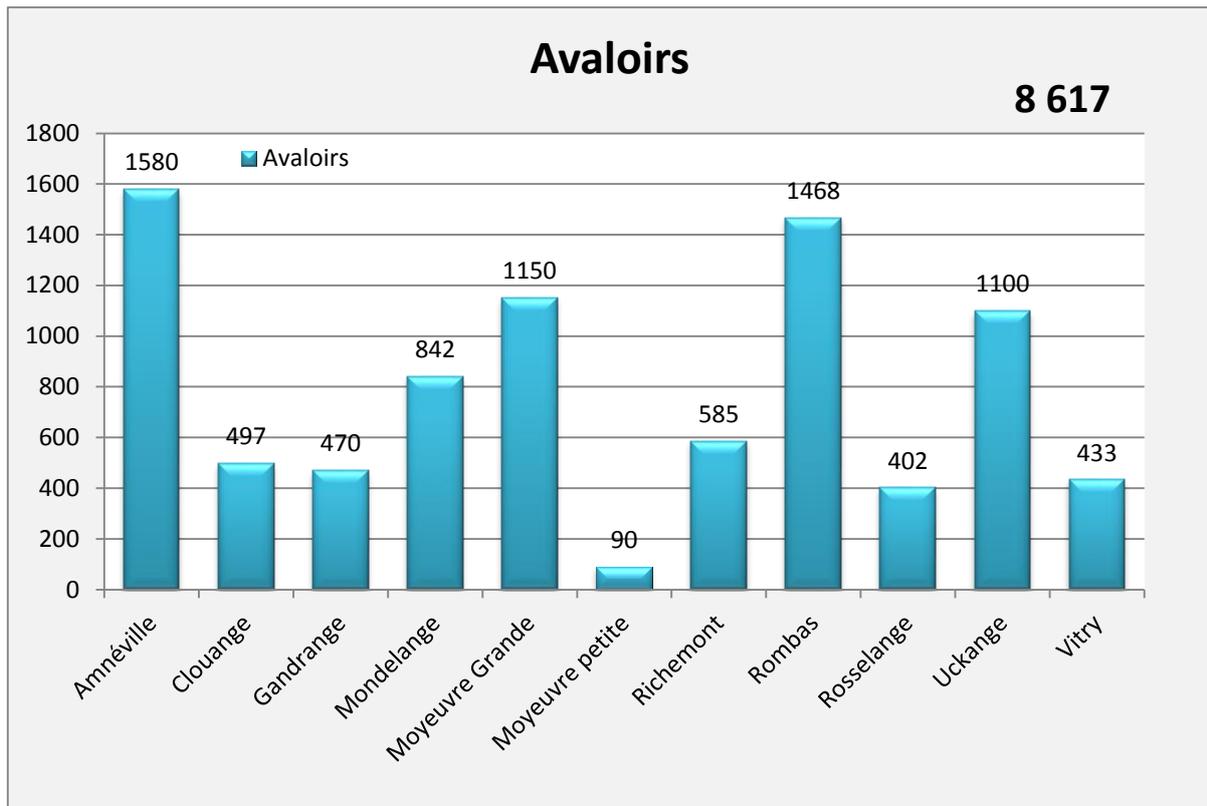




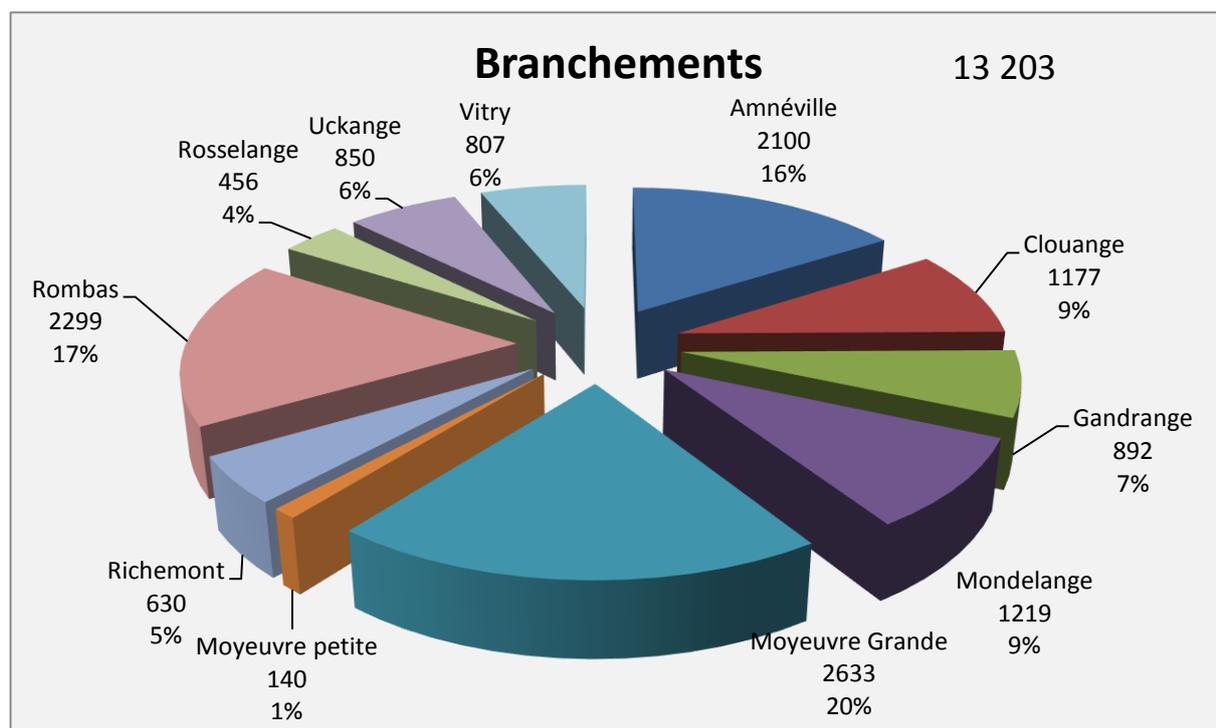
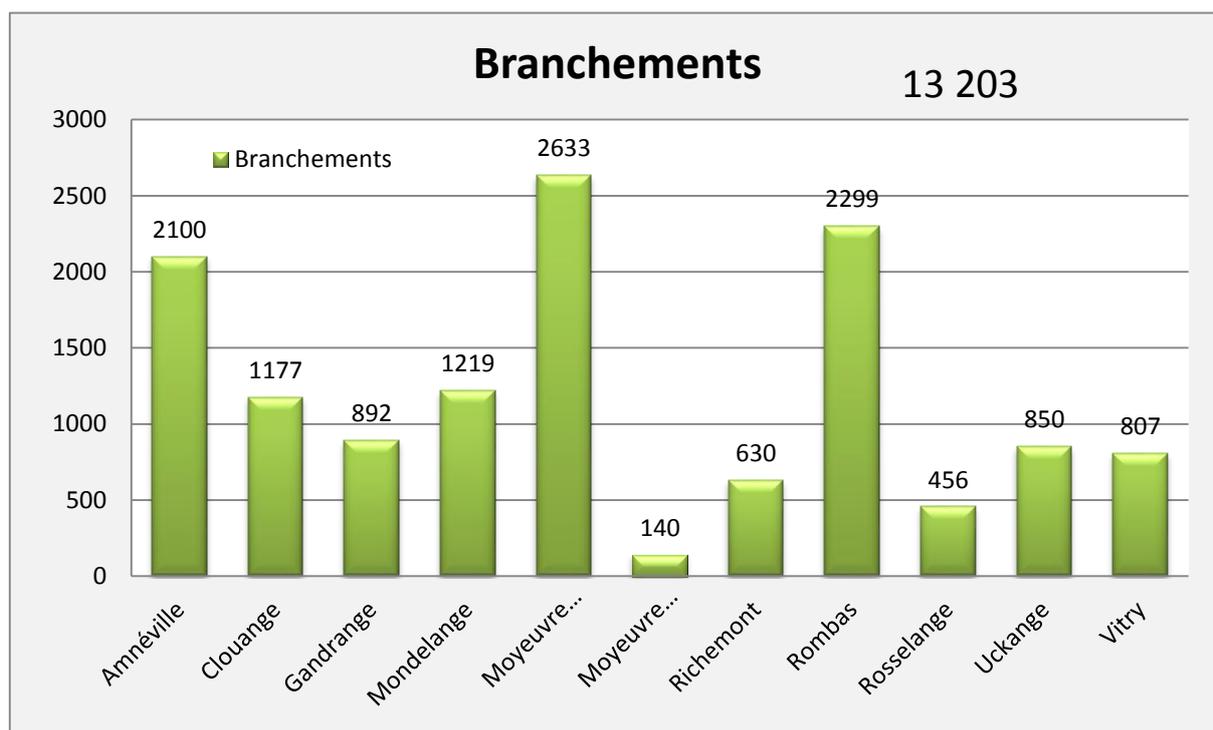
## Collecteurs du Syndicat



## Equipements -Avaloirs



## Nombre de branchements par Commune



## Indicateurs de service – tableau de Synthèse

N°	Indicateurs du service	SIAVO	Amnéville Clouange Gandrange Moyeuvre-petite Richemont Rosselange Vitry/orne	Mondelange	Moyeuvre- grande	Rombas	Uckange
<b>L'ACTIVITE CLIENTELE</b>							
	Nombre de communes desservies	11	7	1	1	1	1
[D201.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	55 839	25 340	6 017	7 982	10 127	6 373
	Nombre total d'abonnés (clients)	21 924	10 421	2 617	3 198	3 847	1 830
	- Nombre d'abonnés du service	21 924	10 421	2 617	3 198	3 847	1 830
	- Nombre d'autres services (réception d'effluents)						
	Assiette totale de la redevance en m3	2 453 094	1 308 880	227 113	305 696	366 732	244 673
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	2 453 094	1 308 880	227 113	305 696	366 732	244 673
	- Assiette de la redevance « autres services » (réception d'effluents)						
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement						
<b>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</b>							
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P258.1]	Taux de réclamations Délégitaire 0,00 u/1000 abonnés	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,740	0,000	0,000	2,620	0,000	0,060
[P207.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	1					
	- Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	41					
	- Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité						
<b>PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT</b>							
[D204.0]	Prix TTC par m3 pour 120 m3 (assainissement seul) tva 10%	2,02	2,02	2,02	2,02	2,02	2,02
<b>COLLECTE DES EAUX USEES PRODUCTEUR VALEUR</b>							
	Nombre de désobstructions sur réseau		59	9	25	5	30
	Longueur de canalisation curée Délégitaire	1 421	14 188	5 472	3 911	2 022	2 221
<b>LA DEPOLLUTION PRODUCTEUR VALEUR</b>							
	Volume arrivant (collecté) en m3	7 796 332					
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5 en kg	999					
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	16 655					
	Volume traité	7 702 280					
<b>L'EVACUATION DES BOUES ET DES DECHETS</b>							
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en t	2 048					
	Masse de refus de dégrillage évacués en t	89					
	Masse de sables évacués en t	198,5					
	Volume de graisses évacuées en m3	28					
<b>LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE PRODUCTEUR VALEUR</b>							
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées						
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents						
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées						
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration						
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	92					
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration						
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	100					
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)						
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	100					
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif						
<b>LA GESTION DU PATRIMOINE</b>							
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires			1 180	2 633	2 299	850
	Nombre de branchements eaux pluviales			39			
	Nombre de branchements neufs		8	0	4	1	
	Linéaire du réseau de collecte	33 634	119 422	25 280	46 849	42 791	28 551
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux collectif	0	15	15	15	15	15
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	26,76	6,70	31,65	17,08	11,68	21,02
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées		-	-	-	-	-
	Nombre de postes de relèvement	15	21	11	9	4	11
	Nombre d'usines de dépollution	1					
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	70 000					
<b>LA SATISFACTION DES USAGERS ET L'ACCES A L'EAU</b>							
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle Délégitaire Mesure statistique d'entreprise	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	88,00	88,00	88,00	88,00	88,00	88,00
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	non	oui	oui	non	non	non
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<b>LES CERTIFICATS PRODUCTEUR VALEUR</b>							
	Obtention de la certification ISO 9001 par l'exploitant Délégitaire Certification	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	-	-	-	-	-	-
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	non	non	non	non	non	non
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	oui	oui	oui	oui		oui

## Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation par Commune

Amnéville, Clouange, , Moyeuve-Petite, Richemont, Rosselange, Gandrange et Vitry/Orne

**Collectivité: H1121 - SIAVO COLLECTE EAU USEE&PLUVIALE**

**Assainissement**

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>869 816</b>	<b>745 466</b>	<b>-14,30 %</b>
Exploitation du service	437 816	540 317	
Collectivités et autres organismes publics	375 611	263 585	
Travaux attribués à titre exclusif	26 156	6 029	
Produits accessoires	30 233	- 64 464	
<b>CHARGES</b>	<b>803 860</b>	<b>618 094</b>	<b>-23,11 %</b>
Personnel	226 584	161 555	
Energie électrique	17 463	23 405	
Sous-traitance, matières et fournitures	67 960	74 984	
Impôts locaux et taxes	5 078	5 471	
Autres dépenses d'exploitation	72 111	51 606	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	10 959	8 291	
<i>engins et véhicules</i>	33 197	25 629	
<i>informatique</i>	14 257	10 808	
<i>assurances</i>	3 781	1 952	
<i>locaux</i>	11 408	9 283	
<i>autres</i>	- 1 486	- 4 357	
Contribution des services centraux et recherche	19 514	17 655	
Collectivités et autres organismes publics	375 611	263 585	
Charges relatives aux renouvellements	17 410	18 063	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	10 758	11 164	
<i>programme contractuel ( renouvellements )</i>	6 652	6 898	
Charges relatives aux investissements	1 669	1 694	
<i>programme contractuel ( investissements )</i>	1 669	1 694	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	460	77	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>65 956</b>	<b>127 372</b>	<b>NS</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	21 981	42 452	
<b>RESULTAT</b>	<b>43 975</b>	<b>84 921</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

13/03/2017

## Mondelange

## Collectivité: H1061 - MONDELANGE ASST

## Assainissement

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	38 659	33 793	-12,59 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	39 221	36 243	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 562	- 2 450	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	69 318	68 094	-1,77 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	69 318	68 094	
<b>Exploitation du service</b>	<b>107 976</b>	<b>101 887</b>	<b>-5,64 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	69 128	62 598	-9,45 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	77 076	67 266	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 7 948	- 4 668	
Redevance Modernisation réseau	- 99	- 1	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	- 99	- 1	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>69 029</b>	<b>62 598</b>	<b>-9,32 %</b>
<b>Produits des travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>6 434</b>	<b>0</b>	<b>NS</b>

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

13/03/17

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

## Moyeuve-Grande

## Collectivité: H1021 - MOYEUVE GRANDE ASST

## Assainissement

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>343 782</b>	<b>337 745</b>	<b>-1,76 %</b>
Exploitation du service	162 747	157 396	
Collectivités et autres organismes publics	174 170	159 470	
Travaux attribués à titre exclusif	5 928	19 944	
Produits accessoires	937	935	
<b>CHARGES</b>	<b>245 678</b>	<b>249 840</b>	<b>1,69 %</b>
Personnel	32 989	32 881	
Energie électrique	136	106	
Produits de traitement	0	1 286	
Sous-traitance, matières et fournitures	14 586	32 256	
Impôts locaux et taxes	1 405	1 817	
Autres dépenses d'exploitation	14 923	13 424	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 246	1 702	
<i>engins et véhicules</i>	3 332	5 049	
<i>informatique</i>	3 984	3 586	
<i>assurances</i>	1 061	623	
<i>locaux</i>	5 463	2 769	
<i>autres</i>	- 1 163	- 304	
Contribution des services centraux et recherche	5 444	5 895	
Collectivités et autres organismes publics	174 170	159 470	
Charges relatives aux renouvellements	729	727	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	729	727	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1 294	1 979	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>98 103</b>	<b>87 906</b>	<b>-10,39 %</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	32 698	29 298	
<b>RESULTAT</b>	<b>65 407</b>	<b>58 606</b>	<b>-10,40 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

13/03/2017

## Rombas

## Collectivité: H1091 - ROMBAS ASST

## Assainissement

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>302 634</b>	<b>301 609</b>	<b>-0,34 %</b>
Exploitation du service	162 114	160 512	
Collectivités et autres organismes publics	107 313	108 872	
Travaux attribués à titre exclusif	21 982	10 205	
Produits accessoires	11 225	22 020	
<b>CHARGES</b>	<b>200 252</b>	<b>233 360</b>	<b>16,53 %</b>
Personnel	32 376	27 335	
Energie électrique	5 120	40 501	
Sous-traitance, matières et fournitures	23 748	26 177	
Impôts locaux et taxes	1 488	2 103	
Autres dépenses d'exploitation	14 219	10 047	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 439	1 656	
<i>engins et véhicules</i>	3 066	2 766	
<i>informatique</i>	4 222	4 142	
<i>assurances</i>	1 125	742	
<i>locaux</i>	3 052	3 026	
<i>autres</i>	314	- 2 286	
Contribution des services centraux et recherche	5 766	6 796	
Collectivités et autres organismes publics	107 313	108 872	
Charges relatives aux renouvellements	10 222	11 530	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	6 928	8 240	
<i>programme contractuel ( renouvellements )</i>	3 294	3 290	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>102 382</b>	<b>68 248</b>	<b>-33,34 %</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	34 123	22 747	
<b>RESULTAT</b>	<b>68 258</b>	<b>45 502</b>	<b>-33,34 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

13/03/2017

## Uckange

## Collectivité: ZH241 - UCKANGE ASST

## Assainissement

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>305 459</b>	<b>252 982</b>	<b>-17,18 %</b>
Exploitation du service	145 292	133 871	
Collectivités et autres organismes publics	155 378	116 826	
Travaux attribués à titre exclusif	4 271	1 761	
Produits accessoires	518	524	
<b>CHARGES</b>	<b>241 881</b>	<b>214 538</b>	<b>-11,30 %</b>
Personnel	37 341	40 551	
Energie électrique	6 705	11 147	
Sous-traitance, matières et fournitures	9 280	10 549	
Impôts locaux et taxes	1 071	- 153	
Autres dépenses d'exploitation	13 141	11 744	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 204	2 167	
<i>engins et véhicules</i>	3 708	4 808	
<i>informatique</i>	3 422	2 952	
<i>assurances</i>	909	551	
<i>locaux</i>	2 464	2 285	
<i>autres</i>	434	- 1 021	
Contribution des services centraux et recherche	6 103	6 852	
Collectivités et autres organismes publics	155 378	116 826	
Charges relatives aux renouvellements	7 507	8 632	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	7 507	8 632	
Charges relatives aux investissements	5 150	5 227	
<i>programme contractuel ( investissements )</i>	5 150	5 227	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	209	3 164	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>63 579</b>	<b>38 444</b>	<b>-39,53 %</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	21 190	12 813	
<b>RESULTAT</b>	<b>42 388</b>	<b>25 631</b>	<b>-39,53 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

13/03/2017

## SIAVO

Collectivité: H1171 - SIAVO ASST

Assainissement

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>3 423 356</b>	<b>2 855 177</b>	<b>-16,60 %</b>
Exploitation du service	2 602 052	2 176 090	
Collectivités et autres organismes publics	828 459	676 490	
Produits accessoires	- 7 155	2 598	
<b>CHARGES</b>	<b>3 174 576</b>	<b>2 987 681</b>	<b>-5,89 %</b>
Personnel	539 540	561 559	
Energie électrique	348 484	244 133	
Produits de traitement	67 033	44 514	
Analyses	15 530	21 205	
Sous-traitance, matières et fournitures	213 700	308 468	
Impôts locaux et taxes	59 576	61 985	
Autres dépenses d'exploitation	209 970	196 049	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	46 918	30 766	
<i>engins et véhicules</i>	72 604	91 407	
<i>informatique</i>	49 187	39 655	
<i>assurances</i>	12 905	6 452	
<i>locaux</i>	44 177	41 829	
<i>autres</i>	- 15 822	- 14 059	
Redevances contractuelles	12 228	12 492	
Contribution des services centraux et recherche	66 508	62 685	
Collectivités et autres organismes publics	828 459	676 490	
Charges relatives aux renouvellements	315 617	280 880	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	315 617	280 880	
Charges relatives aux investissements	466 740	482 628	
<i>programme contractuel ( investissements )</i>	466 740	482 628	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	22 786	24 352	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	8 408	10 241	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>248 781</b>	<b>- 132 503</b>	<b>NS</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	82 916	0	
<b>RESULTAT</b>	<b>165 864</b>	<b>- 132 503</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

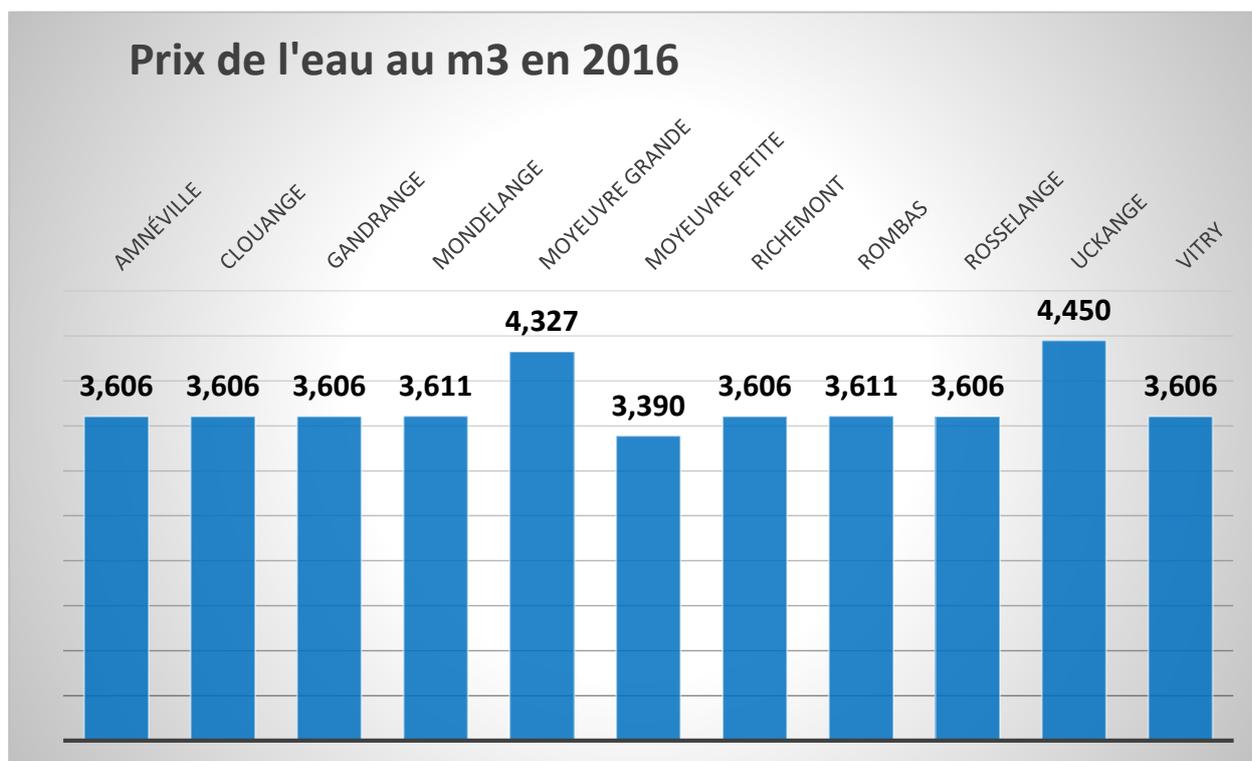
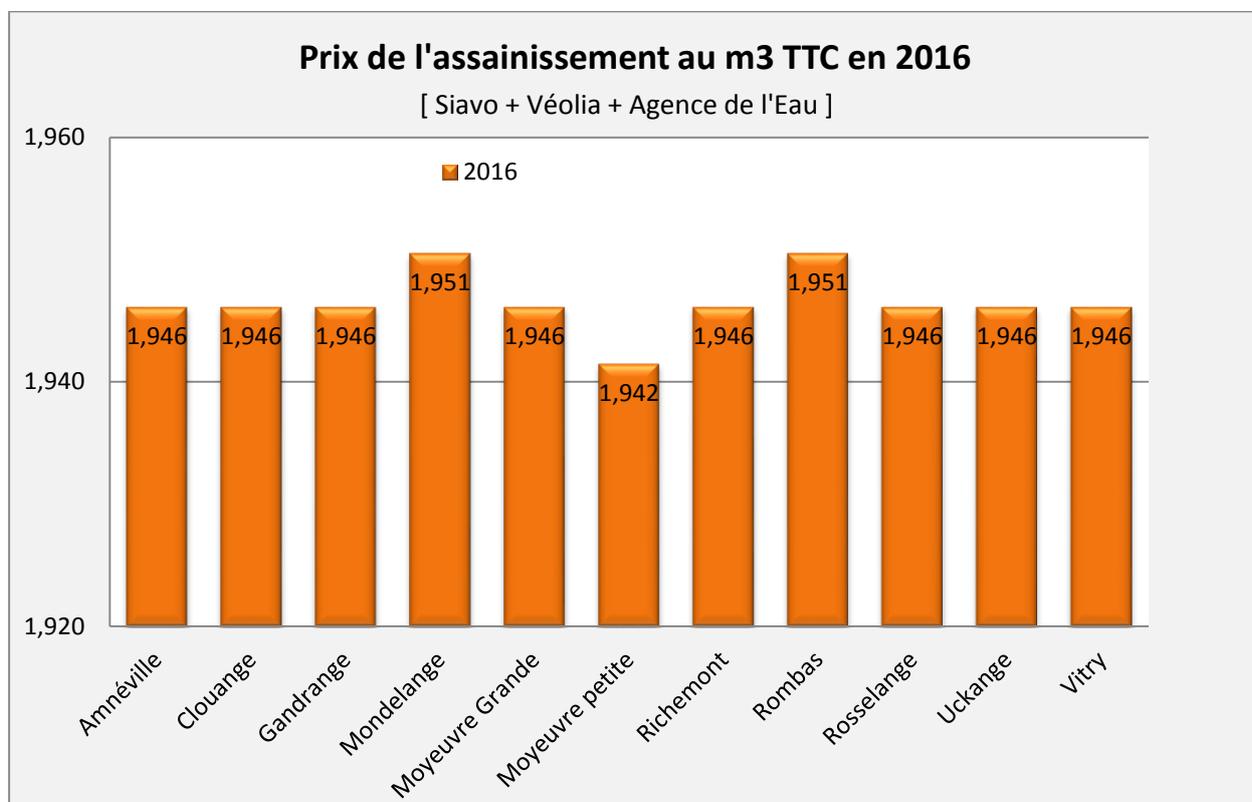
13/03/2017

## Evolution des tarifs 2015/2016

## Evolution des redevances abonnés EU entre 2015/2016 - part SIAVO

N°		SIAVO 2015			SIAVO 2016			Ecart €	Ecart € HT	ecart TTC pour 120 m3
		SIAVO collecte part communes	SIAVO traitement	Total SIAVO	SIAVO collecte part communes	SIAVO traitement	Total SIAVO			
										1,1
										120
1	Amnéville	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
2	Clouange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
3	Gandrang	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
4	Mondelange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
5	Moyeuve Grande	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
6	Moyeuve petite	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
7	Richemont	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
8	Rombas	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
9	Rosselange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
10	Uckange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
11	Vitry	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
	SIAVO	0,30	0,33	<b>0,630</b>	0,30	0,33	<b>0,630</b>			

## Prix de l'assainissement et de l'eau en 2016





## Factures d'eau sur la base de 120 m<sup>3</sup>

### VEOZIA :

- Moyeuve-Grande
- Moyeuve-Petite
- Uckange

### SIEGVO :

- Amnéville
- Clouange
- Gandrange
- Mondelange
- Rosselange
- Richemont
- Rombas
- Vitry sur Orne



**NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2017  
CHIFFRES 2016**

## TRAVAUX ET PRESTATIONS REALISEES PAR LE SIAVO EN 2016